

enoromi

Magazine



10

MANAGEMENT
ALI BONGO ONDIMBA

*Diplomatie environnementale :
Un come-back aux avant-postes.*



ENQUÊTE

COMMONWEALTH :
Le Gabon a-t-il des chances ?

ACTUALITÉ

Neutralité carbone : *La ZERP
de Nkok, première mondiale à être
certifiée en la matière.*



**SCANNEZ
LE QR CODE**

*Pour plus de contenu
sur notre site web
www.enoromi.com*

MAGAZINE GRATUIT



771473 968012 >

Conseil Gabonais des Chargeurs

1971 - 2021

ans



Au service des **Importateurs** et **Exportateurs**

contact@enoromi.com

Téléphone : +241 77 65 75 75

Directeur de publication

Dorine Henry M.

Rédacteur en chef

Seif Mostley

Graphisme & maquette

Davy MEGNIE  Think different

Webmaster

Simon Steven OBAME

Photographies

Junior Photographie

Régie publicitaire

Préstage Com Premium
Téléphone : +241 77 65 75 75

Équipe de rédaction

Jean Paul Augé OLLOMO

Christian BOUA

Griffin ONDO

Tirage mensuel

5000 exemplaires

Imprimé par

Services Prestiges International

Points de distribution

À Libreville

Spa Yacine

La Maison de Lulu

Urban FM

Oyem

Hôtel Marguerite

Ont participé

Omer NTOUGOU

Brice GOTOA

Mike DOUSSENGUI

Aude SHARYS

DLG

Suivez-nous également sur les réseaux sociaux

@Enoromi Magazine



ÉDITO

MESDAMES, NOUS SOMMES À VOS CÔTÉS

Chères lectrices, chers lecteurs,

Le mois d'octobre sur l'agenda mondial est consacré à la lutte contre les cancers féminins. Notre numéro de ce mois sera placé sous le sceau de « Octobre Rose ». À l'instar des autres communautés à travers la planète, nous sommes solidaires de l'action de sensibilisation visant à convaincre un maximum de femmes à se faire dépister.

Une réalité jadis occultée, quoique connue dans les unités de santé, il est important que nous nous mobilisions afin de promouvoir le dépistage précoce. Dès l'âge de 25 ans, il faut penser à pratiquer l'autosurveillance et ne pas hésiter à aller consulter en cas de doute. Au moins une fois par an, une mammographie et un examen du col de l'utérus sont des gages de garantie d'une bonne santé. Cette recommandation est particulièrement faite à l'endroit des femmes de 50 ans. Car, plus la détection d'un cancer est précoce, plus les chances de guérison sont importantes.

Or, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dans le monde, 17 personnes meurent chaque minute à cause du cancer. Et Ali BONGO ONDIMBA de répondre en 2020 que « 40 % des cancers sont évitables grâce à la prévention. Et grâce au dépistage précoce ».

Les chiffres de la Fondation Sylvia Bongo Ondimba pour la Famille (FSBO), qui depuis 8 ans est engagée sur le terrain en collaboration avec le ministère de la Santé, suffisent pour se convaincre de la gravité de la situation dans notre pays. Ainsi, sur plus de 14 000 personnes dépistées en 2020, plus de 700 personnes ont présenté des cas de soupçon aux cancers. Elles ont été orientées dans les structures sanitaires dédiées au traitement. Finalement, 75 d'entre elles ont été prises en charge. Cette année encore, les autorités appellent les populations à se mobiliser autour de la campagne « Octobre Rose » pour apporter l'information au plus grand nombre de femmes à travers les pays.

À cet effet, il importe que chacun, de quelque façon que ce soit, s'implique. Chers lecteurs, nous devons être les premiers à booster nos femmes, nos compagnes, nos

sœurs et mères. Parlons des cancers féminins à celles que nous aimons.

S'il est vrai que le contexte sanitaire actuel restreint quelque peu la capacité de mobilisation des masses, les entités communautaires et les autorités locales doivent néanmoins créer des occasions d'information. Les femmes de toutes conditions méritent de bénéficier de la même attention que celles des agglomérations urbaines dans le respect des mesures barrières.

Les cancers féminins ne doivent plus être un tabou. Il existe à travers le pays 46 structures dans 5 régions sanitaires disposant de l'ensemble du dispositif DPCSC et du personnel formé.

Chères lectrices,

Votre engagement est requis pour combattre efficacement les cancers. Il y a aujourd'hui pour le suivi des malades un accompagnement public et de la Fondation Sylvia Bongo Ondimba. L'Institut de Cancérologie de Libreville (ICL) et la Maison d'Alice sont des centres de suivi et d'accompagnement d'excellence. Les Gabonais économiquement faibles (GEF) bénéficient d'une prise en charge totale.



Seif Mostley
Rédacteur en chef

S'il est vrai que 20% (chiffres 2013, FSBO) des patients interrompent leur traitement faute d'hébergement à Libreville, il est crucial pour les ONG et les entreprises d'appuyer l'action des pouvoirs publics et permettre de créer à travers le pays des infrastructures d'accueil capables de renforcer l'existant.

La campagne « Octobre Rose » 2021 met à l'honneur la jeune fille scolarisée avec l'implantation des « Villages Roses » au sein des campus à l'instar de celui lancé le 1er octobre 2021 par la Fondation Sylvia Bongo Ondimba et le Ministère de la Santé à l'Université des Sciences de la Santé. Chères jeunes lectrices, étudiantes, élèves, enseignantes, faites-vous dépister massivement ! ●

Sommaire



07

Actualité.

Expo Dubaï 2020 :
Le Gabon dignement représenté.

ACTUALITÉS

06 Neutralité carbone :
La ZERP de Nkok, première mondiale à être certifiée en la matière.

07 Expo Dubaï 2020 :
Le Gabon dignement représenté.

08 La Fabrique des champions :
L'accompagnement des PME par Okoumé Capital.

09 Energie :
La SEEG présente aux assises de l'ASEA à Dakar.

MANAGEMENT

16 Anastasie BÉKALÉ
La salubrité comme cheval de bataille.

ENTREPRENEURIAT

20 Fabrice NTCHANGO
Un accompagnement sur mesure pour les entrepreneurs.

ENQUÊTE

24 Commonwealth :
Le Gabon a-t-il des chances ?



10

A la Une.

Ali BONGO ONDIMBA
Diplomatie
environnementale :
Un come-back aux
avant-postes.

Après plusieurs mois d'absence due à des problèmes de santé, Ali BONGO ONDIMBA est plus que jamais présent sur la scène diplomatique internationale, deux ans après l'accident vasculaire cérébral (AVC) dont il a été victime à Riyad. Ce mois d'octobre 2021, c'est particulièrement sur les questions environnementales qu'il a fait son grand retour dans les sommets internationaux, notamment dans le cadre de la COP26, à Glasgow en Écosse.

42

Culture.

Samantha BIFFOT :
Le saint Graal au Fespaco reste l'Étalon !

T **RIBUNE**

28 Les enjeux de la transition écologique, quels avantages pour le Gabon ?

D **OSSIER**

30 Services rendus :
L'argent continue de faire défaut.

M **MAIS ENCORE...**

36 Melyna KOUSSOU
Quand l'audiovisuel devient un style de vie.

D **VELOPPLEMENT PERSONNEL**

38 Comment vivre la maladie d'un proche ?

S **P** **ORT**

40 Dette des clubs de football :
ERNST&YOUNG appelé à la rescousse pour un audit.

C **ULTURE**

42 Samantha BIFFOT :
Le saint Graal au Fespaco reste l'Étalon !

D **ÉCOUVERTE**

44 Eglise Sainte Anne du Fernan-Vaz :
Le joyau du Révérend Père BICHET.

Z **OOM SUR**

46 AGRIVIE :
Un souffle nouveau pour l'agriculture nationale.

I **INTERNATIONAL**

48 La zone de libre-échange africaine :
Un pari à haut risque.



30

Dossier.

Services rendus :
L'argent continue de faire défaut.

Actualités



Neutralité carbone : La ZERP de Nkok, première mondiale à être certifiée en la matière.



Pour avoir atteint la neutralité carbone, la Zone économique à régime privilégié (ZERP) de Nkok a obtenu en fin septembre 2021 la certification ISO 14064-1 : 2006. Une première mondiale en la matière qui n'a pas manqué de rendre davantage fier le président de la République, Ali BONGO ONDIMBA, et les cadres de Gabon Special Economic Zone (GSEZ) ayant rendu possible cette nouvelle distinction obtenue par cette zone économique devenue un exemple sur le continent africain et au-delà.



Selon les experts du domaine, l'ISO 14064-1:2006 spécifie les principes et les exigences, au niveau des organismes, pour la quantification et la rédaction de rapports sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) et leur suppression. Elle comprend des exigences pour la conception, la mise au point, la gestion, la rédaction de rapports et la vérification de l'inventaire des GES d'un organisme.

Or, à ce sujet, la ZERP de Nkok a coché toutes les cases. La zone économique, qui est devenue un exemple à suivre sur le continent africain et au-delà, l'a obtenu en fin septembre 2021. Une première mondiale dont les autorités se sont dit fières, à commencer par le chef de l'État, jusqu'aux principaux cadres de GSEZ, qui ont contribué à cette nouvelle distinction. Quelques réactions.

Ils ont dit

Ali BONGO ONDIMBA,
Président de la République.

« C'est une première en Afrique qui vient confirmer le fait que le Gabon est un des pays les plus en pointe dans la lutte contre le changement climatique. Mes félicitations à toutes celles et tous ceux qui ont travaillé d'arrache-pied pour parvenir à ce formidable résultat, en particulier aux équipes de Gabon Special Economic Zone (GSEZ). Et rendez-vous très prochainement lors de la COP 26 ! »

Gagan GUPTA,
Cofondateur et PDG d'ARISE IIP.

« GSEZ met en œuvre les meilleures pratiques et respecte les normes internationales les plus strictes pour atteindre son objectif d'industrialisation neutre en carbone. Cela fournit un cadre reproductible pour toutes les zones industrielles gérées par ARISE IIP et conduira à une transformation systémique et propre dans toute l'Afrique. »

Samaila ZUBAIRU,
PDG d'Africa Finance Corporation.

« La certification de GSEZ d'Arise IIP montre comment les entreprises peuvent agir en faveur du climat et constitue un exemple pour le secteur privé dans le monde entier. Grâce à une stratégie de décarbonisation sur mesure et à des investissements dans des technologies à faible émission de carbone, GSEZ montre qu'il est possible de créer des industries à faible émission de carbone. »

Pr Lee WHITE,
Ministre des Eaux et Forêts, de la Mer et de l'Environnement.

« Le Gabon a récemment adopté une loi sur le climat afin de garantir que notre pays conserve son positionnement positif en matière de carbone jusqu'en 2050 et au-delà. Nous sommes donc fiers d'avoir sur notre territoire la première zone industrielle en Afrique certifiée neutre en carbone par SGS. Cette réalisation s'aligne sur l'engagement de notre gouvernement à introduire des mécanismes structurés pour mesurer et freiner les émissions aux niveaux national et sectoriel. »

Igor SIMARD,
Directeur ARISE IIP Gabon.

« GSEZ est un acteur majeur du développement économique du Gabon depuis plus de dix ans. L'une des conditions essentielles de notre succès est la durabilité. Préserver l'environnement pour les générations futures fait partie de cette stratégie et l'obtention de cette certification témoigne de notre engagement. » ●



Expo Dubaï 2020 : Le Gabon dignement représenté.



Conduite par le commissaire général Gabriel NTOUGOU et la directrice de pavillon Gina NZENGUE, l'équipe composée d'une dizaine de membres a dignement représenté le Gabon à l'exposition universelle de Dubaï, aux Émirats arabes unis tout au long du mois d'octobre 2021. Le pays entend vendre sa destination jusqu'à la clôture de cet événement mondial prévue le 31 mars 2022.

« Le Gabon a largement sa place dans cette Exposition »

Pour le commissaire général, il ne fait aucun doute, invité par les le Bureau international des expositions (BIE), « Le Gabon a largement sa place » dans ce grand événement mondial prévu du 1er octobre 2021 au 31 mars 2022. Le pays a des merveilles à faire voir notamment dans le domaine de la biodiversité dont les politiques nationales sont félicitées par la communauté internationale. Selon Gabriel NTOUGOU, l'ambition du Gabon, à travers son pavillon, est en effet de « faire découvrir les avancées dans la protection de la biodiversité, la réduction des inégalités homme-femme, nos cultures ancestrales et l'économie de demain ».

La forêt et la culture gabonaises

À Dubaï, le pavillon gabonais donne à découvrir la forêt, une des principales richesses du pays dont il est couvert à 90%. « Nous avons envie de permettre à nos visiteurs d'être totalement immergés dans cette forêt gabonaise primaire, dense et humide, grâce à une technologie 3D et interactive. Nous avons développé cet espace afin qu'ils puissent sentir véritablement ce qu'on vit dans une forêt gabonaise, mais qu'ils voient aussi ses animaux emblématiques tels que les éléphants dont nous détenons la plus grande population au monde, les gorilles dont nous comptons 20 000 dans divers endroits de notre pays, et bien entendu le perroquet gris du Gabon qui est connu pour être le plus bavard au monde et enfin la panthère noire, emblème du Gabon », énumère Gina NZENGUE.

La directrice de pavillon indique aussi que l'équipe du Gabon a apporté dans ses bagages les différents masques du pays, représentant les différents grands groupes ethniques. « C'était très important que ces ethnies soient présentes ici à travers leurs masques qui nous ont été prêtés par le Musée national des arts et traditions du Gabon », explique-t-elle.

Le pan économique

Au pavillon du Gabon, le pan économique n'est pas en reste. Les exposants ont tenu à promouvoir, entre autres, les politiques mises en place par les autorités en vue d'améliorer le climat des affaires. « Le gouvernement a mis en place un système d'infrastructures afin de faciliter les activités économiques, des réformes ont été conduites afin d'améliorer l'environnement des affaires. Dans cet écosystème durable, la réussite des partenariats public-privé a permis de réaliser des investissements tels que la Zone économique spéciale de Nkok », rappelle Gabriel NTOUGOU qui rassure quant au fait que les principales grandes infrastructures seront présentées au public via des créations graphiques diffusées sur de grands écrans.

Le pavillon donne également à voir le potentiel touristique du Gabon à travers notamment la présentation grandeur nature d'un écolodge. Plusieurs articles fabriqués par des artisans gabonais sont d'ailleurs exposés comme sur des marchés spécialisés à Libreville ou à l'intérieur du pays permettant ainsi aux visiteurs de s'offrir une petite partie du Gabon.

Des milliers de visiteurs

En un mois seulement, grâce à la diversité qu'il présente, le pavillon du Gabon a déjà enregistré plusieurs milliers de curieux. La preuve que le pays suscite toujours un certain attrait auprès des individus à travers le monde. Selon les chiffres de la délégation, ce sont plus de 20 000 visiteurs qui ont convergé vers l'espace réservé au Gabon à Dubaï. Ceci au cours des 20 premiers jours de l'Expo. Jusqu'au 31 mars 2022, de belles choses restent à voir. ●

DLG



► MANAGEMENT

ALI BONGO ONDIMBA

**Diplomatie environnementale :
Un come-back aux avant-postes.**

Après plusieurs mois d'absence due à des problèmes de santé, Ali BONGO ONDIMBA est plus que jamais présent sur la scène diplomatique internationale, deux ans après l'accident vasculaire cérébral (AVC) dont il a été victime à Riyad. Ce mois d'octobre 2021, c'est particulièrement sur les questions environnementales qu'il a fait son grand retour dans les sommets internationaux, notamment dans le cadre de la COP26, à Glasgow en Écosse.

United Nations
Climate Change



UN CLIMATE
CHANGE
CONFERENCE
UK 2021

IN PARTNERSHIP WITH ICAI



« ALI BONGO SE PORTE BIEN ! »

Comment se porte Ali BONGO ONDIMBA après qu'il a été victime d'un AVC le 24 octobre 2018, à Riyad ? Au Gabon, et désormais sur la scène internationale, la réponse est indéniable : « Bien, le président se porte bien ! » Pourtant, deux ans plus tôt, cette réponse était moins évidente et certains craignaient pour les répercussions de cet accident sur ses capacités physiques et cognitives. Dès 2020, le chef de l'État gabonais a clairement donné des signes de rémission, renouant peu à peu avec son rythme de travail d'antan, bien que les voyages d'ordre professionnel hors de son pays lui étaient encore déconseillés.

En octobre 2021, la donne a radicalement changé. Ali BONGO ONDIMBA a renoué avec les déplacements internationaux dans le cadre de ses fonctions, et a recommencé à prendre part en présentiel aux rencontres au sommet avec ses homologues à travers le monde. Il convient toutefois de rappeler qu'avant cette reprise, le Président avait déjà effectué une visite de travail à Londres, en mai

2021. Au cours du voyage, il avait eu des séances de travail avec les plus hautes autorités du Royaume-Uni parmi lesquelles le Prince Charles de Galles avec qui il partage la même préoccupation pour la défense de l'environnement, du climat et de la biodiversité.

Le Premier ministre britannique Boris JOHNSON et l'honorable Patricia SCOTLAND, secrétaire générale du Commonwealth, ont également échangé avec le président gabonais sur les rapports de coopération entre le Gabon et le Royaume-Uni et sur la candidature du pays en vue de son

adhésion à cette organisation intergouvernementale. Plusieurs mois avant ces différentes rencontres hors de Libreville, la capitale du Gabon, Ali BONGO ONDIMBA assumait déjà pleinement son rôle en maintenant constants les liens de coopération avec les nombreux partenaires de son pays, y compris sur le plan continental avec la réception au palais présidentiel des représentants de plusieurs États, dont certains de ses homologues et des diplomates.

RETOUR GAGNANT À RIYAD



C'est donc incontestable, Ali BONGO ONDIMBA est bel et bien de retour sur la scène diplomatique internationale. En dépit du contexte de crise sanitaire dû à la pandémie de coronavirus, le président gabonais a tenu à prendre part, en présentiel, à la 5e édition du Forum Future Investment Initiative (Forum international sur les investissements).

Certains y ont vu un pied de nez au sort de la part du chef de l'État. En effet, choisir de revenir dans la capitale de l'Arabie Saoudite où il a été victime d'un AVC deux ans plus tôt, pendant le même mois d'octobre, est loin d'être anodin. À 69 ans, le numéro 1 gabonais a semblé vouloir prendre une revanche sur la vie tout en continuant d'assumer ses fonctions. Et les retombées de sa participation à cette rencontre au sommet ne se sont pas fait attendre. La délégation gabonaise a reçu plusieurs promesses d'investissements notamment américaines et saoudiennes, dont certaines ont été consignées dans des mémorandums d'entente.

C'est le cas de la connexion directe que l'Agence nationale de promotion des investissements (ANPI-Gabon) entend établir entre les opérateurs économiques gabonais et les hommes d'affaires saoudiens regroupés au sein de la Fédération des Chambres de commerce de l'Arabie Saoudite. C'est aussi le cas de la réunion de travail organisée sur instructions du président de la République entre le ministre gabonais des Affaires étrangères, celui du Pétrole et celle de la Promotion des investissements avec Don GRAVES, le ministre américain en charge du Commerce.

UN CHAMPION DE L'ENVIRONNEMENT

En effectuant personnellement le voyage de Glasgow ce mois d'octobre 2021, dans le cadre de la tenue de la Conférence des parties des Nations unies sur les changements climatiques (COP26) qui réunit les leaders du monde, Ali BONGO ONDIMBA a surtout souhaité confirmer la place qu'il a acquise depuis son arrivée au pouvoir

en matière de lutte contre le réchauffement climatique : « champion de l'environnement ». En se rendant dans la capitale écossaise, le chef de l'État, en tant que chef de file du groupe des négociateurs africains, avait des objectifs précis: faire entendre la voix du continent et particulièrement celle de son pays et rappeler leurs obligations aux pays développés (G20) face à la pollution qu'ils produisent.

Sans langue de bois, il s'est notamment appesanti sur la préservation du Bassin du Congo, sur la réduction de la température mondiale et sur la contrepartie due par les pays industrialisés aux pays les moins pollueurs désormais présents sur le marché du carbone.

Préserver le Bassin du Congo

Prenant la parole, le 1er novembre 2021, devant une assemblée de dirigeants d'organisations internationales et de principales puissances économiques de la planète, Ali BONGO ONDIMBA est notamment revenu sur l'exploitation des forêts du Bassin du Congo par les puissances étrangères. Ces espaces naturels, a-t-il rappelé, « sont essentiels à la stabilité du continent africain et du monde en général. Pourtant, la communauté internationale n'a cessé de sous-évaluer cet écosystème essentiel ».



Il a en effet regretté que depuis plusieurs années, les pays développés ont « pillé nos forêts, extrayant des grumes qui ont servi de base à l'industrie privée en dehors du continent africain. La grume quitte le continent africain, nous recevons moins de 10% de la valeur potentielle et ne créons que 10% des emplois à la source. Pour chaque emploi en Afrique, il y en a neuf à l'étranger ».

Or, a-t-il invité, « si nous voulons que nos forêts survivent, elles doivent être précieuses pour notre nation. J'exhorte le monde à se tenir à nos côtés dans nos efforts pour protéger et comprendre nos écosystèmes forestiers ».

Réduire à 1,5°C le réchauffement climatique

Le discours de vérité délivré par le président gabonais a également porté sur l'exhortation faite aux nations du G20 à respecter leurs engagements et à soumettre de nouvelles Contributions déterminées au niveau national (CDN). Le but étant de maintenir le réchauffement planétaire sous la limite de 1,5 °C. rappelant que les pays du G20 représentent près de 80% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, le leader gabonais les a invités à « tout faire pour combler le gap et atteindre l'objectif de 1,5 °C ».

« Nos efforts actuels sont insuffisants. Nos CDN montrent que nos émissions continueront à augmenter d'ici 2030. Nous devons mettre en place un « plan Marshall » pour le climat. Les pays développés doivent respecter leurs engagements pris en 2009 de mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 », a-t-il déclaré.

Le Gabon toujours engagé

À Glasgow, conformément à ses engagements en la matière, Ali BONGO ONDIMBA a déclaré : « Le Gabon qui absorbe plus de 100 millions de tonnes de CO2 chaque année est le pays le plus positif en carbone à travers le monde. Depuis toujours, mon pays fait sa part. Tout récemment, j'ai adopté une loi innovante sur les changements climatiques qui a pour objectif de promouvoir un climat sûr et sain pour la planète. Il est temps de définir notre objectif d'adaptation commune. » ●

team Building

GAB'OIL



Les journées du 15 et 16 Octobre 2021 ont permis à la société Gab'Oil d'organiser un team building. Ce fut l'occasion pour elle de créer un environnement intégré pour l'ensemble du personnel. Notre entreprise a pour base fondamentale : la cohésion sociale et la construction des liens entre les agents afin de résoudre l'ensemble des aléas d'efficience nous permettant de devenir plus forte, car l'atteinte de nos objectifs dépend de la gestion des 4 phases suivantes :

- la phase de préparation
- la phase de turbulence
- la phase de normalisation
- la phase de performance.

L'organisation de ce team building avait pour ambition pour l'équipe managériale de créer une synergie favorisant la prise en compte des différentes phases précitées. Notre entreprise a l'obligation de résultats qui impose la recherche continue de l'excellence dans notre corps de métier et la réalisation des performances. Or, celles – ci ne pourrait être au rendez – vous que s'il existe un cadre sain et propice à l'épanouissement pour nos agents.

Gab'Oil, par ce team building a permis au personnel de se redécouvrir mais aussi de tisser sinon renouer les liens. Ainsi, à l'issue de ce team building, le résultat attendu, reposait sur 4 piliers fondamentaux :

- La Connexion
- La Communication
- La Collaboration
- La Contribution





Pourquoi ces 4 piliers ?

Chacun de ces piliers a été choisi dans le but de favoriser la connexion entre les agents puis des agents à Gab'Oil. Ensuite, la communication doit être intégrée par tous, ce qui favorisera une connexion entre les employés mais également des employés vers l'extérieur notamment avec les clients, les fournisseurs et les partenaires. Ainsi, la communication favorise la collaboration qui est notre troisième pilier suivi du dernier, la contribution. Celle-ci, quant à elle, doit permettre à Gab'Oil d'impacter positivement l'économie gabonaise.

La participation des employés à ce team building est dans le prolongement de la RSE de l'entreprise. Cette énième occasion a permis d'inviter l'ensemble du personnel à recevoir des outils aux standards internationaux pour leur développement personnel mais aussi pour le rayonnement du groupe.

Pour l'occasion, le Directeur Général, Emmanuel GEGE ADETELOBE a décliné l'idéal de Gab'Oil, qui est : << d'être représenté dans toute l'étendue du territoire national en gagnant au fur et à mesure des points de relais nous permettant ainsi d'être dans quelques années, la meilleure entreprise dans la distribution des produits pétroliers>>.

Enfin, ces moments ont été pour la Direction Générale, l'opportunité de rappeler aux femmes l'importance du dépistage des cancers féminins car, notons le, nous prôtons la parité dans la politique de recrutement et, sommes conscients de l'importance du rôle de la gente féminine dans le processus de développement socio-économique du Gabon.



TEAM BUILDING GAB'Oil



GAB'Oil



► MANAGEMENT

ANASTASIE BEKALE

La salubrité comme cheval de bataille.

Anastasié BEKALE née ASSENGONE NDONG, s'est livrée dans cette interview non sans rappeler le rôle d'un maire : le sien qu'elle entend jouer jusqu'au terme de son mandat à la tête de la mairie du 2e arrondissement de Ntoum. Après plus de 20 ans dans le milieu professionnel, l'édile revendique une certaine expérience qu'elle assure essentielle dans le cadre de ses prérogatives. Présentée comme une personne hyperactive, la Maire œuvre également au sein de la Dynamique des Femmes Leaders pour la Paix (DYNAFLEP) dont elle occupe les fonctions de secrétaire générale adjoint, ainsi que dans l'Association ESSOULA de Nkok dont elle est présidente depuis 2004. C'est notamment dans ce cadre qu'elle a été lauréate du Grand Prix du président de la République en 2013.



ENOROMI MAGAZINE

En votre qualité de maire, quelles sont les différentes actions que vous avez menées depuis le début de votre mandat pour les habitants du 2^e arrondissement de la commune de Ntoum ?

Anastasié BEKALE

Depuis le début de mon mandat, j'ai mené plusieurs actions dont la première fut un don. Le but étant de mettre en confiance les habitants qui m'avaient voté et surtout de leur montrer mon désir de mettre leurs besoins en priorité.

Pour les auxiliaires de commandement

Un don de tenues d'apparat et de drapeaux. En effet, lors de ma prise de fonction le 22 mars 2019, j'ai constaté que les tenues des chefs de villages étaient vétustes et que ces derniers n'avaient pas de drapeaux. Je leur ai également fait don de cartes professionnelles, sous forme de badges avec photos pour qu'ils soient facilement identifiables lors des cérémonies officielles.

Pour les populations

J'ai initié du 10 au 14 avril 2019 une caravane d'immatriculation à la CNAMGS au cours de laquelle nous avons enrôlé toutes les catégories de la population. J'ai également fait une action sociale à l'endroit des orphelins du centre d'accueil pour enfants défavorisés « El Jireh ». Une belle expérience, mais également une façon de montrer la voie à toutes ces personnes qui pourraient venir en aide à ces enfants. De plus, cet orphelinat étant dans ma circonscription électorale, il était donc de mon devoir de faire un geste, premièrement en tant que maire, mais également en tant que mère.

ENOROMI MAGAZINE

En suivant votre actualité, nous avons pu constater que vous mettez un accent particulier sur la salubrité de votre commune. Pourquoi ce choix ?

Anastasié BEKALE

Je fais de la salubrité mon cheval de bataille. Lors de ma prise de fonction, j'ai voulu donner un meilleur cadre de vie aux habitants du 2^e arrondissement de

Ntoum. En toute sincérité, il n'y a rien de tel pour un maire que d'avoir une ville propre, une ville où il fait bon vivre, dans laquelle on est à l'abri des maladies, des épidémies et j'en passe, car un maire doit se battre pour la propreté de sa ville, et nous le savons tous depuis le bas âge que : « la propreté est la base de toutes les conditions hygiéniques ».

Malgré les difficultés lors du démarrage des activités, nous pouvons dire aujourd'hui que nous sommes fiers de ce que nous avons accompli. Lors de ma prise de fonction, nos localités ne géraient pas les ordures ménagères. Mais depuis les campagnes de sensibilisations et les campagnes pratiques d'assainissement, nous constatons que les populations du 2^e Arrondissement adoptent un sens du civisme par rapport à nos différentes sensibilisations : elles ne déversent plus les ordures aux coins des rues, mais à des endroits précis. Nous sensibilisons les populations pour qu'elles mettent les ordures dans les sacs, et les acheminent aux Points d'apports volontaires (PAV), que nous avons érigés le long de la RN1.

À celles qui peuvent s'acheter les poubelles nous demandons de le faire, afin que le camion de ramassage récolte les ordures de leurs domiciles respectifs.

Aux populations qui ne peuvent pas s'acheter des poubelles, nous demandons de créer des fosses dans leurs concessions pour incinérer les ordures de temps à autre. C'est grâce à cette sensibilisation que les opérateurs économiques, les commerçants (es) premiers producteurs d'immondices, savent où acheminer les ordures chaque jour.

ENOROMI MAGAZINE

Quelles sont les activités communales que vous souhaiteriez développer pour permettre aux populations de s'épanouir dans leur environnement ?

Anastasié BEKALE

En tant que Maire, et pour permettre aux populations de s'épanouir, je souhaite développer les activités commerciales, agricoles et sociales, car, ne l'oublions pas nous sommes dans une zone rurale. Un marché digne de ce nom, un grand hangar avec des boxes et étals

dotés de placards dans les 4 quartiers du 2^e arrondissement de la commune de Ntoum, pour permettre aux commerçantes d'exercer en toute sécurité.

Ces dernières sont pour la plupart des mères de famille célibataires, des veuves, des jeunes filles mères. C'est au travers de ces Activités génératrices de revenus (AGR) qu'elles parviennent à élever et scolariser leurs enfants pour les unes, entretenir leur ménage pour les autres.

Les projets que j'ai en tant que maire pour mon arrondissement sont de :

- développer l'agriculture qui a une double rentabilité : lors de la récolte, il y a la vente qui procure de l'argent, et cette récolte nourrit en même temps des familles ;
- former des jeunes dans les petits métiers (coiffure, couture, maçonnerie, menuiserie, électricité et froid, etc.). Ces jeunes qui n'ont pas pu poursuivre leurs études, pour qu'ils puissent se prendre en charge, pour éviter qu'ils ne se tournent vers des activités néfastes pour le bien-être des populations ;
- d'ouvrir un centre médical, car nous ne pouvons développer notre localité, si nous sommes dépourvus de structures médicales pour prendre soin des malades.

ENOROMI MAGAZINE

Quel système avez-vous mis en place pour que le cadre de vie soit plus agréable et votre commune plus propre ?

Anastasié BEKALE

Pour que le cadre de vie soit plus agréable et l'arrondissement plus propre, nous avons dans un premier temps doté de bacs à ordures certains particuliers et les opérateurs économiques. Ces bacs ont des contenances variantes entre 50L et 500L en fonction des quantités d'ordures susceptibles d'être produites. Cela rend la collecte des ordures plus facile, car les bacs sont situés à des endroits faciles d'accès.



Ensuite, nous avons érigé des Points d'apports volontaires (PAV) pour les populations qui n'avaient pas le sens du civisme, c'est-à-dire qu'elles déversaient les ordures au bord de la chaussée, à même le sol avec des brochettes. Donc, nous avons réfléchi sur la construction des PAV comme dans les autres communes, et avons mis des panneaux (Interdiction de jeter les ordures) aux endroits inappropriés. Ce système rend l'arrondissement propre après chaque opération de ramassage.

Notre chronogramme de travail est établi comme suit :

- Nous ramassons les ordures ménagères quotidiennement le long des voies le lundi, jeudi et vendredi ;
- La journée de mardi est consacrée à l'ensoleillement et le défrichage à l'aide des débroussailluses, nous taillons l'herbe qui déborde des glissières de sécurité le long des voies ;

- Le curage des caniveaux le mercredi ;
- Et bien entendu nous faisons régulièrement, comme convenu chaque mois, la Journée citoyenne.

ENOROMI MAGAZINE

Pouvez-vous nous dire quelles sont les raisons qui vous ont poussée à vous présenter aux municipales ?

Anastasie BEKALE

Les raisons qui m'ont poussé à me présenter aux élections municipales sont multiples. La principale raison est que je suis native du 2^e arrondissement de la Commune de Ntoum. J'ai constaté que cet arrondissement avait beaucoup de manquements et tardait à se développer. Je me suis donc présentée dans l'espoir d'y apporter un « boost » afin de voir les choses évoluer.

Étant également présidente d'une association de cette localité depuis plus d'une décennie, militante active du parti au pouvoir et sous l'ère de la Décennie de la Femme décrétée par Son Excel-

lence Ali BONGO ONDIMBA, président de la République, chef de l'État, je n'ai pu me défilier lorsque les propositions de noms se sont faites.

ENOROMI MAGAZINE

Que souhaiteriez-vous dire à toutes ces personnes qui ne connaissent pas quelles sont les véritables attributions d'un maire ?

Anastasie BEKALE

À ces personnes qui ne connaissent pas les véritables attributions d'un maire, je leur dirais qu'un maire est le 1^{er} magistrat de la ville, qu'il est un élu local, et a pour attribution de veiller au bon fonctionnement de sa localité, sur le plan économique, sanitaire, sécuritaire et social, ainsi qu'au développement de celle-ci en contribuant à l'amélioration des conditions de vie de sa population. ●

Propos recueillis par
Aude SHARYS



1ère Edition
**CONCOURS NATIONAL
DE PHOTOGRAPHIE
AMAZING GABON**
Thème: "Faune & Flore du Gabon"

25 OCTOBRE 2021 - 14 JANVIER 2022

CATEGORIE - 18 ANS
Mwanas

1^{er} PRIX
**1 APPAREIL PHOTO
ET 2 ACCESSOIRES**
2^{ème} PRIX
**1 APPAREIL PHOTO
ET 1 ACCESSOIRE**
3^{ème} PRIX
1 APPAREIL PHOTO

CATEGORIE + 18 ANS
Okulu

1^{er} PRIX
2 000 000 FCFA
2^{ème} PRIX
1 000 000 FCFA
3^{ème} PRIX
500 000 FCFA





► **ENTREPRENEURIAT**

Fabrice NTCHANGO

Un accompagnement sur mesure pour les entrepreneurs.

L'accompagnement des entreprises et des porteurs de projet est une tâche ardue à laquelle se livrent chaque jour les incubateurs et les cabinets de conseil. Ingénieur en gestion et conduite de projets, diplômé en Management des institutions de microfinance et en Politique de développement durable, Fabrice NTCHANGO est un jeune gabonais qui a décidé de mettre à contribution son savoir-faire en la matière.

ENOROMI MAGAZINE

Contez-nous la petite histoire de Fabrice NTCHANGO. Qui est-il ? D'où vient-il ?

Fabrice NTCHANGO

Ambassadeur-Climat en 2017, Fabrice NTCHANGO a été lauréat du Prix panafricain des jeunes leaders à Bujumbura, en marge du Forum panafricain de la jeunesse organisé par le gouvernement burundais et l'Association internationale pour une jeunesse africaine progressiste (AJAP). Aujourd'hui, il est Coordinateur national section Gabon de l'Alliance panafricaine pour la justice climatique (PACJA), qui est le plus important consortium d'organisation œuvrant pour les questions de justices climatiques à travers le monde. Au niveau sous-régional, il coordonne le Réseau des organisations de la société civile pour l'économie verte en Afrique centrale (ROSCEVAC), devenu récemment Agence d'exécution de la communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC).

Fort de cette longue expérience, en 2013, il lance AKEWA ACCELERATEUR, une structure d'accompagnement des porteurs

de projets innovants. Celle-ci est spécialisée dans cinq domaines clés : l'agriculture, l'environnement, les énergies propres, le numérique, les industries culturelles et créatives.

ENOROMI MAGAZINE

Comment vous est venue l'idée de créer AKEWA ACCÉLÉRATEUR ?

Fabrice NTCHANGO

Au cours de mes études supérieures, j'ai eu l'occasion de travailler en stage d'alternance pour le compte d'organisations internationales avec lesquelles j'ai pu découvrir plusieurs pays africains. Parallèlement, je conduisais un travail de recherche sur l'impact de la microfinance pour la réduction de la pauvreté au Sénégal. Ce travail m'a permis de comprendre que l'économie informelle pouvait avoir un impact considérable dans la croissance des pays africains. En rentrant de mes études, j'ai fait un constat alarmant : celui où la petite économie était concentrée entre les mains des non-nationaux qui réussissaient très bien pendant que les jeunes gabonais se plaignaient du chômage et du manque d'opportunités. Je me suis donc interrogé sur les raisons qui pourraient expliquer cette réalité.

L'une des raisons, selon moi, c'est la mentalité du jeune gabonais. Une mentalité basée sur le complexe d'infériorité par rapport aux personnes qui travailleraient dans des bureaux ou dans la fonction publique. Or, moi je suis le fils d'une commerçante, et depuis ma tendre enfance, j'ai vu comment les revenus de cette dernière s'accroissaient, comment elle a réussi à jouer son rôle de parent et comment aujourd'hui elle a pu atteindre une certaine prospérité en investissant dans plusieurs autres domaines. Je précise par ailleurs qu'AKEWA ACCELERATEUR a été lancé d'abord sous le format associatif et ensuite en 2018 en format entreprise.

ENOROMI MAGAZINE

Avec la pandémie, comment êtes-vous parvenu à rentabiliser votre activité en temps de crise sanitaire, donc de ralentissement ?

Fabrice NTCHANGO

La pandémie de la Covid-19 a touché plusieurs entreprises à travers le monde. Malgré cette crise sanitaire, AKEWA ACCELERATEUR a su mettre en place plusieurs mécanismes pour pouvoir limiter les pertes économiques.

Parmi ces mécanismes, il y avait le renforcement du positionnement de notre accélérateur au niveau international et ceci s'est

illustré par la signature de plusieurs contrats, des subventions de financement, et des conventions de partenariats. Je tiens par exemple à souligner la subvention de financement de l'intégrateur de logiciel de gestion SAP dans le cadre de l'initiative Africa Code Week, notre admission au sein de plusieurs réseaux fédérant les structures accompagnements à l'entrepreneuriat à tels que les réseaux Afric'Innov, AfriLab's ou Global Startup Awards.

Vous comprenez par là qu'il nous a fallu nous adapter à la Covid-19 et pour cela il nous a fallu accélérer notre processus de transformation digitale. Cette étape fut cruciale, car le contexte nous impose le renforcement des capacités des

collaborateurs dans les techniques de télétravail sans remettre en cause notre manuel de procédures interne. Je pense que la Covid-19 a été un véritable baromètre, une occasion de mesurer les capacités de résilience des entreprises et leur capacité d'adaptation au changement et management de risques.

À cet effet, nous avons organisé par exemple une formation en ligne en marketing digital et entrepreneuriat dont l'objectif était justement de présenter aux participants la nécessité non seulement d'entreprendre, mais également de digitaliser leurs services. Aussi nous avons organisé des formations en infographies et design, et en e-commerce pour ne citer que celles-là.

ENOROMI MAGAZINE

Vous organisez le premier Mini salon de l'agriprenneur. Quels sont les objectifs que vous vous êtes fixés pour ce défi en période de Covid-19 ?

Fabrice NTCHANGO

Pour assurer son indépendance et sa sécurité alimentaire, notre pays a fait le choix depuis quelques années de diversifier son économie ; de réellesment s'investir dans des secteurs à fort potentiel comme celui de l'agriculture. Pour ce faire, le gouvernement a initié le programme GRAINE, et pour soutenir cette initiative plusieurs événements allant dans le même sens du MISA (Mini salon de l'Agriprenneur) ont été organisés pour amener les acteurs agricoles à se rencontrer et ensemble booster l'écosystème. Malgré tous ces efforts, l'agriculture gabonaise peine encore à se développer et à être valorisée. En effet, elle ne contribue qu'à hauteur de 3,8% du PIB depuis 2009.

De plus, certaines spéculations locales sont méconnues par une certaine couche de la population nationale. Et, les plateformes d'échange attribuées à ce secteur restent mitigées bien que l'objectif vise à la promotion d'un secteur agricole résilient et durable conformément à l'atteinte des Objectifs de développement durable tels que l'ODD 2, 12, 1, 8 et 10. C'est dans ce contexte que nous lançons cette première édition du MISA prévue le 15 octobre 2021 prochain à l'auditorium du ministère des Eaux et Forêts, sous le thème : « Services agroécologiques et climatiques au bénéfice de la sécurité alimentaire au Gabon ».

En effet, le MISA se veut être une plateforme d'échange, de partage, de rencontres et de promotion qui vise à mettre au centre l'agriprenneur, son produit et les différents acteurs de la chaîne de valeur agricole tout en tenant compte des défis climatiques actuels. Le MISA est un projet qui s'inscrit de notre programme Relève agricole (RA), dans ce programme nous avons également le Prix national de la Relève agricole et des Agri-Boot Camp que nous allons lancer dès l'année prochaine. Le MISA est un projet qui s'inscrit dans la vision d'un « Gabon Vert » implémenté dans le Plan





stratégique Gabon émergent (PSGE) et il soutiendra à son tour les efforts du gouvernement dans la promotion du secteur agricole et l'amélioration de la visibilité des acteurs agrosylvopastoraux et les produits issus de leur exploitation.

En termes d'objectif pour relever ces défis malgré la pandémie de Covid-19, nous voulons offrir à au moins 150 jeunes et femmes exerçant dans le domaine agricole ou voulant entreprendre dans ce domaine une plateforme de rencontre, d'échanges et d'accompagnements multiformes. Nous avons prévu un dispositif strict anti-Covid-19 en contraignant les participants aux tests PCR, mais aussi en mettant en place le protocole de respect de toutes les mesures barrières arrêtées par le gouvernement. Mais pour les organisateurs que nous sommes, il est mieux d'inviter nos cibles à se faire vacciner surtout pour celles et ceux qui souhaiteraient bénéficier des avantages de ce projet à court et moyen terme.

ENOROMI MAGAZINE

Pouvez-vous nous parler de votre formation à Afric'Innov ?

Fabrice NTCHANGO

J'ai participé le mois dernier au concours du Réseau Afric'Innov dénommé «Expert de l'Accompagnement» et j'ai décroché la première place. Cette formation est pour moi

de renforcer mes capacités, mais surtout l'occasion de réaffirmer mon engagement dans l'accompagnement des porteurs de projets innovants. Afric'Innov est un réseau qui a pour but de contribuer à renforcer les structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat innovant en Afrique francophone, afin de leur permettre de faciliter l'émergence et le développement d'entreprises à fort potentiel de création de valeur sur le continent.

Cette formation de six semaines me permettra de mieux concevoir et structurer l'accompagnement des organisations que nous offrons. C'est une formation qui sera dispensée par des experts en accompagnement dans le monde, elle nous permettra aussi de renforcer notre compréhension des enjeux et du rôle d'une structure d'accompagnement à l'image d'AKEWA ACCELERATEUR, de monter et concevoir l'offre d'accompagnement adapté aux besoins des entrepreneures tout en définissant des objectifs clairs et des indicateurs de suivi. Cette formation « Expert de l'Accompagnement » est déployée grâce au soutien de l'AFD à travers le Fonds d'amorçage by Digital Africa et ses contenus ont été développés grâce au soutien de l'OIF.

ENOROMI MAGAZINE

Quel conseil donneriez-vous à ceux qui estiment ne pas être capables d'entreprendre au Gabon ?

Fabrice NTCHANGO

L'entrepreneuriat est le moyen par excellence de lutter contre le chômage qui frappe la jeunesse gabonaise. L'entrepreneuriat n'est pas un engagement facile, mais lorsqu'on s'y met avec toutes les aptitudes possibles la réussite sera la seule conséquence possible. Mais naturellement les jeunes ont besoin d'être accompagnés et aujourd'hui notre pays a mis en place tout un écosystème favorable au développement de l'entrepreneuriat.

Certes, il y a des choses qui restent à parfaire aujourd'hui le Gabon est un pays qui regorge tellement de secteurs encore sous exploités et qui peuvent être source de création d'emplois pour les Gabonais si et seulement si ces derniers manifestent le désir et décident de réellement se lancer. En toute chose, les naissances sont fragiles et tendres, pour entreprendre il faut garder trois choses à l'esprit : la vision, l'ambition et la planification stratégique. ●

*Propos recueillis par
Aude SHARYS*

Enquête



COMMONWEALTH

Le Gabon a-t-il des chances ?

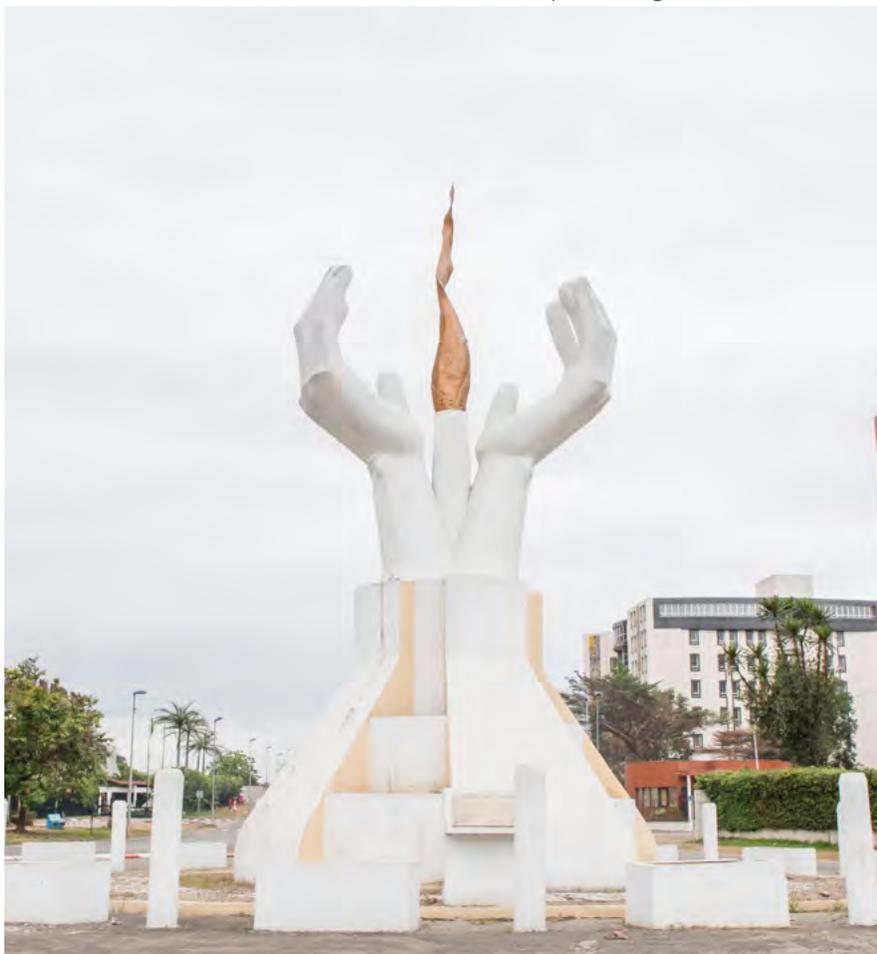
À l'instar du Mozambique et du Rwanda ayant adhéré respectivement en 1995 et 2009 alors qu'ils n'ont jamais été des colonies britanniques, le Gabon souhaite lui aussi intégrer le cercle des 54 États du Commonwealth. Le pays dont les plus hautes autorités sont à pied d'œuvre pour trouver des soutiens à cette candidature remplit-il tous les critères pour espérer parvenir à ses fins ? Que met-il sur le marché et à quels avantages s'attend-il ?

UNE VIEILLE AMBITION

Dès 2012, le Gabon ne cachait déjà plus son ambition d'imposer l'apprentissage de l'anglais depuis la maternelle. L'objectif des autorités était d'en faire un pays bilingue, avec l'anglais comme « seconde langue de travail » dans le but de diversifier ses possibilités de partenariat sur le plan international. Le pays prenait en exemple le Rwanda qui avait franchi le pas avec un certain succès. En octobre 2012, Ali BONGO ONDIMBA avait d'ailleurs personnellement effectué le déplacement de Kigali pour échanger sur la question avec son homologue Paul KAGAME et « examiner l'expérience du bilinguisme anglais-français » de cette ancienne colonie belge qui est aujourd'hui membre de la francophonie et membre du Commonwealth depuis son adhésion en 2009, soit six ans après son dépôt de candidature officielle.

Sa candidature à cette communauté réunissant 54 États, le Gabon l'a officialisée le 11 mai 2021 à l'occasion de la rencontre entre le président de la République gabonaise et la baronne Patricia SCOTLAND, la secrétaire générale du Commonwealth. Au terme de ces échanges jugés « très chaleureux et concluants » ayant eu lieu à Londres, au Royaume-Uni, le chef de l'État gabonais a affirmé via les réseaux sociaux que l'adhésion au Commonwealth « serait pour notre pays un apport historique ».

Et si Libreville a multiplié les visites officielles de ses représentants dans la capitale londonienne depuis quelques mois, et même bien avant qu'elle face acte de candidature officiellement, c'est qu'il s'agit d'une « volonté commune » avec les Britanniques qui espèrent accueillir ce probable nouveau membre lors du prochain sommet de l'organisation intergouvernementale prévu à Kigali courant 2022.



VERS UN ABANDON DE L'OIF ET DE LA FRANCE ?

Depuis l'annonce de sa candidature au Commonwealth, le Gabon est diversement perçu dans l'opinion, y compris au niveau national. Il faut dire que l'initiative des autorités gabonaises n'est pas unanimement applaudie. Certains la voient même d'un mauvais œil et croient savoir que le pays est en passe de sortir de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) après plusieurs décennies d'appartenance. Le Gabon serait-il réellement en train de sortir à petits pas de cette communauté qui regroupait encore 88 États et gouvernements en 2018 ? Pas si sûr.

Quelques semaines après l'officialisation de la candidature de son pays au Commonwealth, Ali BONGO ONDIMBA a également tenu à échanger sur le sujet avec Louise MUSHIKI WABO. Le 23 juin 2021, le Président gabonais et la secrétaire générale de l'OIF ont donc eu un « entretien chaleureux » à Libreville. Les deux personnalités se sont rassurées mutuellement sur l'état et la poursuite de leur collaboration. « Le Gabon entend conjuguer sa pleine et entière appartenance à la grande famille de la Francophonie à l'ouverture au monde anglophone, réuni au sein du Commonwealth. Ces deux initiatives sont complémentaires », avait assuré le chef de l'État à la suite de cette rencontre au palais du bord de mer.

Il n'empêche, certains pensent que l'initiative du Gabon devrait sérieusement entacher sa relation avec la France dont un nouvel ambassadeur a d'ailleurs officiellement pris fonction ce mois d'octobre 2021, à Libreville. Dans un entretien exclusif accordé au quotidien L'Union, à la suite de la présentation de ses lettres de créance au chef de l'État, Alexis LAMEK n'a pas éludé la question. Et contrairement à ce que beaucoup prétendaient, le diplomate français a assuré qu'à ce jour encore, en dépit du projet d'intégrer une autre communauté que l'OIF, le Gabon et son partenaire historique, la France, restent « intimement liés », y compris par la langue que les deux pays partagent.



LES ATOUTS DU GABON

Comme pour les 54 pays dont les candidatures ont été validées par le secrétariat général de l'organisation, pour adhérer au Commonwealth, le Gabon doit mettre des choses sur la table, en d'autres termes exhiber ses atouts. Et à ce sujet, les autorités gabonaises, Ali BONGO ONDIMBA en premier, ne manquent pas d'arguments.

Dans le cadre de la promotion de sa candidature, le gouvernement gabonais soutient en effet que « le Gabon dispose de nombreux atouts pour intégrer le Commonwealth. Notamment l'engagement sur les changements climatiques et les politiques de développement durable, la stabilité du pays depuis de nombreuses décennies et son engagement dans la stabilité de la sous-région et du continent ainsi que l'engagement du Gabon sur les droits de l'Homme et l'égalité des genres ».

Même son de cloche à l'Assemblée nationale où des experts du Commonwealth ont effectué, le 19 octobre 2021, une visite dans l'objectif d'échanger avec les députés sur la candidature du Gabon. « Nous avons échangé sur la question des droits de l'Homme, sur le rôle de l'Assemblée nationale pour garantir et préserver ces lois en République gabonaise [...]. On a fait comprendre à la délégation

que le Gabon est un pays attaché aux droits de l'Homme, un pays qui est État parti aux grands traités et conventions sur les droits de l'Homme, et qu'il y a un travail qui se fait pour traduire toutes ces conventions en lois internes », a confié Noël Nelson M'ESSONNE, député du 2e siège du département de la Mvoung, dans l'Ogoué-Ivindo.

Une délégation conduite par Lindford ANDREWS était en effet en séjour pendant une semaine au Gabon en fin octobre 2021, pour poursuivre l'évaluation de la candidature du pays. Il s'agissait d'une seconde mission après celle d'avril 2021 qui a permis aux experts d'échanger avec les dirigeants de toutes les institutions ainsi que des membres du gouvernement gabonais, à l'instar de la Première ministre Rose Christiane OSSOUKA RAPONDA, le ministre de l'Intérieur Lambert-Noël MATHA et le ministre en charge de la bonne gouvernance, Me Francis NKEA NDZIGUE.

POUR QUELS AVANTAGES ?

Si la principale raison donnée par les autorités gabonaises pour justifier la candidature du pays au Commonwealth est liée à la recherche de nouveaux partenaires, le pays entend surtout tirer avantage de cette communauté présentée comme

moins contraignante que la France et d'autres organismes s'y rapportant. Sur le plan économique et commercial, par exemple, cette organisation, expliquait en mai 2021 la présidence de la République, « joue un rôle important dans le progrès et le développement de ses membres, en agissant sur leur rythme de croissance économique à travers les Fonds pour la coopération technique (CFCT) et l'Association des pays du Commonwealth ».

De même, avec un nombre de consommateurs estimé à 2 milliards, « le Commonwealth constitue un vaste marché extérieur pour les exportations des produits nationaux gabonais qui cadre avec la politique de rééquilibrage de la balance commerciale des exportations, qui cadrent avec le Plan d'accélération de la transformation (PAT) ».

En sommes, en prenant en compte l'aspect culturel, « cette adhésion vise surtout à diversifier ses partenaires économiques, tout en enrichissant l'influence diplomatique du pays au-delà de l'espace francophone », conclut le Bord de mer. ●



Tribune

Les enjeux de la transition écologique, quels avantages pour le Gabon ?

Les enjeux liés à notre environnement sont une préoccupation majeure dans nos sociétés. Il en va de l'avenir de notre planète et de ses habitants. Pour pouvoir y apporter une réponse efficace, il est nécessaire de repenser en profondeur nos modèles économique et social. En quoi consiste la transition écologique ? Quels sont ses objectifs ? Et que permet-elle ? Quels en sont les avantages pour le Gabon ?

La transition écologique est un concept qui vise à mettre en place un nouveau modèle économique et social de manière à répondre aux enjeux écologiques de notre siècle. Cette notion intègre la transition énergétique et cherche à repenser nos façons de produire, de travailler et de vivre ensemble sur le territoire national pour rendre notre mode de vie plus écologique. En transformant notre mode de vie actuel, la transition écologique permet ainsi d'atténuer son impact environnemental.

En ce sens, la transition écologique représente une période d'adaptation qui permet d'adopter de nouveaux modèles économiques et sociaux de vie privilégiant les énergies et les processus de gestion durables, en opposition au schéma actuel principalement basé sur les énergies fossiles (pétrole, gaz naturel, charbon...). Elle vise aussi à inciter à l'innovation écologique en faisant évoluer les comportements de consommation en vue d'apporter une réponse à la fois économique et sociale aux enjeux environnementaux de notre planète.

Les atouts de l'innovation écologique

L'innovation écologique consiste à intégrer une stratégie de développement durable à travers des démarches innovantes, destinées à optimiser l'exploitation des ressources tout en respectant l'environnement. Elle permet aux entreprises participantes de réduire leurs coûts, augmenter leur capacité à saisir de nouvelles opportunités de croissance, améliorer leurs réputations auprès de leurs clients, mais également anticiper les futures réglementations environnementales. Car l'éco-innovation concerne aussi l'aménagement urbain et rural, l'agriculture, l'amélioration du cadre de vie, la réalisation d'économie sur le coût des matériaux et de l'énergie, la mise en place de nouveaux modèles d'entreprise, la gestion durable des ressources naturelles, l'amélioration de la biodiversité et des écosystèmes ou la création de nouveaux emplois durables.

La réponse du Gabon. Ce défi qui concerne l'ensemble de la planète s'est concrétisé au Gabon par l'adoption en conseil des ministres de l'Ordonnance n° 019/2021 du 13 septembre 2021 relative aux changements climatiques.

Cette ordonnance vise d'une part à maintenir la neutralité carbone du Gabon à l'horizon 2050, notamment, par la mise en œuvre de sa contribution déterminée au niveau national au titre de l'Accord de Paris. Elle vise également valoriser le potentiel économique lié aux services écosystémiques et capital

naturel au profit d'une mobilisation de capitaux au bénéfice de l'économie nationale. Elle vise enfin à appuyer les politiques liées au développement durable et à la lutte contre la pauvreté contre les implications liées au changement climatique, à prescrire un cadre évolutif, sécurisé et moderne en matière de lutte contre les changements climatiques et à assurer le respect des dispositions de l'Accord de Paris au changement climatique et des autres engagements et accords internationaux dont le Gabon est signataire.

Cette ordonnance s'applique à tout ce qui se fait dans, sur, au-dessus ou au-dessous de l'espace terrestre et aérien du Gabon, y compris ses eaux intérieures, ses eaux territoriales et sa zone économique exclusive, y compris le fond marin et le sous-sol sous-jacent à ces eaux ; ses écosystèmes continentaux, côtiers et marins et les eaux connexes ; et les établissements humains sous la souveraineté de l'État ; et toutes les actions, activités, mesures et initiatives, ainsi que les secteurs au Gabon susceptibles d'avoir un impact sur le changement climatique, mais ne s'appliquent pas aux secteurs de l'aviation internationale ou du transport maritime international ou aux activités liées aux questions secrètes de défense.

L'ordonnance institue un organe technique et opérationnel en charge de la gestion des enjeux climatiques et impose l'élaboration d'un plan national d'adaptation au changement climatique sur la base des plans ou stratégies sectoriels au changement climatique et à partir des méthodes définies dans les instruments juridiques internationaux et nationaux en vigueur.

L'ordonnance crée également un Fonds destiné au financement des politiques de lutte et d'adaptation au changement climatique. ●

Omèr Mougou

Expert des questions de biodiversité et des aires protégées.

DÉJÀ **10** ANS...
ET TOUJOURS AUSSI **HOT**



URBAN FM 104.5, LA STATION URBAINE.

Dossier





SERVICES RENDUS

L'argent continue de faire défaut.

La survenue au Gabon, en mars 2020, de la pandémie de coronavirus, a fortement bouleversé l'économie nationale, engendrant de fait des tensions de trésorerie, y compris au niveau du Trésor public. Conséquences: les branches liées à l'activité des services rendus aux entreprises, aux particuliers ainsi que les services immobiliers et de mécanique générale ont été impactées, au point que certaines entreprises ont soit opté pour un dégraissage des effectifs, soit se sont déclarées en faillite à cause de la perte des contrats et du retard dû au règlement de la dette publique.

LES SERVICES RENDUS AUX ENTREPRISES

La crise sanitaire due au coronavirus n'a pas épargné la branche réservée aux services rendus aux entreprises. Survenue dès mars 2020, la pandémie a durement impacté les activités de plusieurs entreprises qui ont fait face à des difficultés majeures parmi lesquelles la perte de contrats et la suspension des prestations à cause des mesures gouvernementales. Plusieurs structures, y compris dans l'administration publique, ont connu des tensions de trésorerie.

Ainsi, face aux retards de paiement de la dette intérieure, de nombreuses entreprises ont dû fermer. La direction générale de l'Économie et de la Politique fiscale (DGEPF) a d'ailleurs révélé dans son enquête parue en fin mars 2021 que l'année 2020 s'est achevée sur une note négative : l'activité des services rendus aux entreprises s'est détériorée. De 23,6 milliards de FCFA en 2019, le chiffre d'affaires a baissé à 21,5 milliards de FCFA, soit une régression de 9,2%.

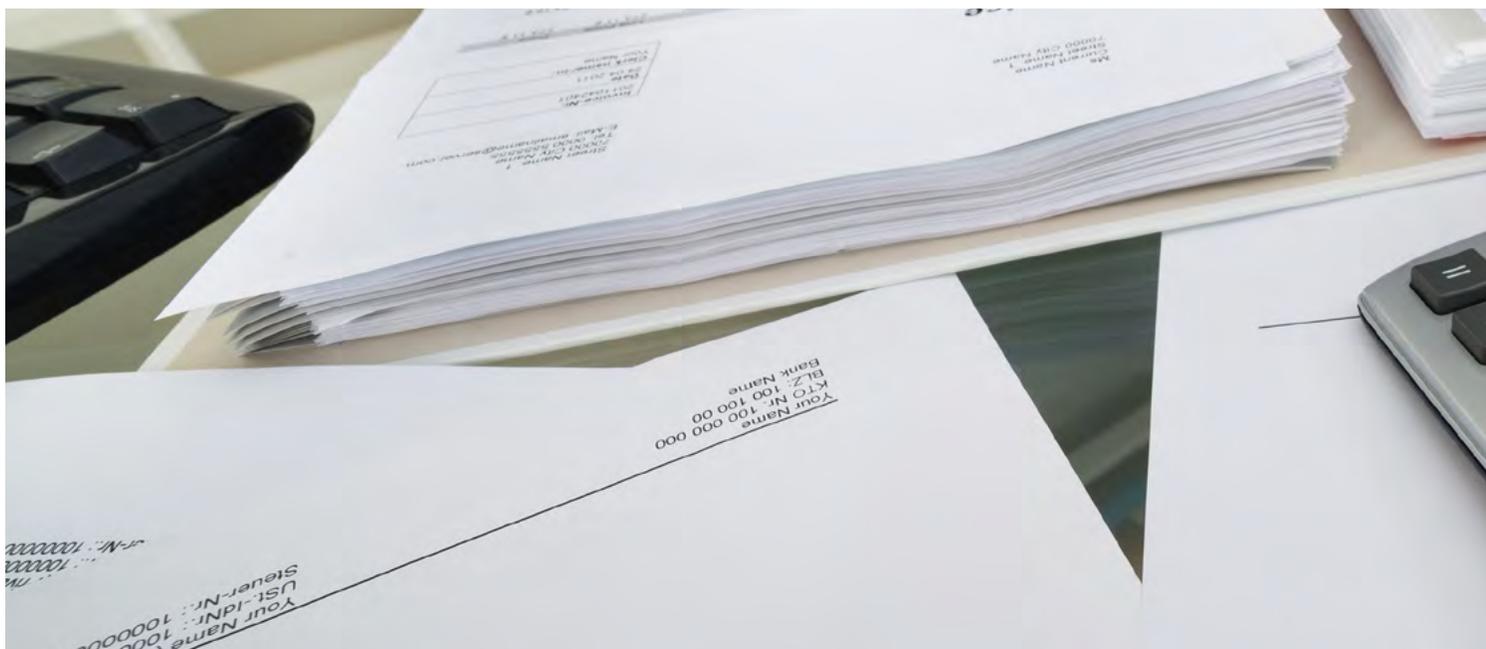
En 2021, la tendance n'est pas différente. Au terme des trois premiers mois, le chiffre d'affaires des services rendus aux entreprises a fléchi de 18,4% pour s'établir à environ 4 milliards de FCFA contre 4,9 milliards de

FCFA en 2020. La cause, la DGEPF la trouve dans la morosité de l'activité dans plusieurs secteurs de l'économie nationale. Une morosité traduite par les mêmes tensions de trésorerie, mais également par la réduction du portefeuille client de certaines entreprises. Comme il fallait s'y attendre, au premier semestre 2021, l'activité des services rendus aux entreprises s'est située à 11 080 millions de FCFA, soit une baisse de 5,6% par rapport à la même période l'année précédente.

Évolution de l'activité des services rendus aux entreprises

	3T 2020	4T 2020	1T 2021	2T 2021	Premier semestre		
					2020	2021	Var 20/19
Chiffre d'affaires (en milliards de FCFA)	4 170	5 518	5 296	5 784	11 734	11 080	-5,6%

Sources : Enquête DGEF



LES SERVICES RENDUS AUX PARTICULIERS

Neuf mois après l'arrivée de la Covid-19 au Gabon, sans surprise, l'activité des services rendus aux particuliers a elle aussi été impactée. La crise sanitaire a fait reculer le chiffre d'affaires de cette branche de 15,9% à fin décembre 2020, soit 36,7 milliards de FCFA contre 43 658 milliards de FCFA en fin 2019. Si ce résultat n'a pas été pire, la DGEPP pense que c'est grâce à l'atténuation par le gouvernement de ses mesures visant à lutter contre la pandémie. D'autant qu'au premier

trimestre 2020, cette branche s'est littéralement effondrée.

Mais la même tendance baissière s'est poursuivie en 2021, toujours à cause de la crise sanitaire. Les particuliers ont en effet pâti des nouvelles mesures gouvernementales. La fermeture de certaines salles de jeux et la limitation d'accès à celles-ci ont notamment contribué à réduire la fréquentation de la clientèle. Conséquence : le chiffre d'affaires du segment a baissé de 1,7% pour se situer à 6,2 milliards de FCFA.

Trois mois après, à fin juin 2021 donc, la branche s'est consolidée de 18,8% à 19,9 milliards de FCFA comparativement à la même période de l'an

dernier. La DGEPP explique que cette embellie est liée à l'assouplissement des mesures gouvernementales, particulièrement la mesure du couvre-feu dont les horaires ont été repoussés de 18h à 21h. ce qui a favorisé une reprise des activités.

Évolution de l'activité des services rendus aux particuliers

	3T 2020	4T 2020	1T 2021	2T 2021	Premier semestre		
					2020	2021	Var 21/20
Chiffre d'affaires (en milliards de FCFA)	9 300	10 354	9 700	10 246	17 071	19 946	16,8%

Sources : Enquête DGEPP



LES SERVICES IMMOBILIERS

Contre toute attente, l'enquête de la DGEFP dont les résultats ont été rendus publics en mars 2021 révèle que la branche des services immobiliers a confirmé les performances enregistrées dès le début de l'année 2020. La bonne tenue des transactions locatives soutenues par la demande croissante en logements, la vente de parcelles et la stabilité dans la gestion des portefeuilles, ont permis aux entreprises du secteur de doubler voire plus leur chiffre d'affaires. Celui-ci est

en effet passé de 3,76 milliards de FCFA à près de 8,73 milliards de FCFA en fin décembre 2020.

Sans surprise, au premier trimestre 2021, l'activité s'est consolidée. Là encore, la DGEFP y voit le résultat de la bonne tenue des transactions immobilières en lien avec la vente des parcelles particulièrement à Angondjé, dans la commune d'Akanda, au nord de Libreville, et à l'intérieur du pays. En effet, l'administration explique que la location-vente et la finalisation des travaux de construction de huit immeubles à Angondjé y sont pour beaucoup dans l'atteinte de ce résultat. En conséquence, le chiffre d'affaires

a fortement progressé (+130%) à 943 millions de FCFA sur la période.

Grâce, entre autres, à la bonne tenue des transactions immobilières (ventes de parcelles à Angondjé et à l'intérieur du pays), la location-vente et les travaux d'achèvement des 96 appartements, dont 8 immeubles, au premier trimestre de l'année 2021, l'amélioration observée au premier trimestre s'est poursuivie au second trimestre. À fin juin 2021, la branche a donc continué de bien se porter. L'activité s'est donc fortement appréciée pour se situer à 3,46 milliards de FCFA.

Évolution de l'activité des services immobiliers

	3T 2020	4T 2020	1T 2021	2T 2021	Premier semestre		
					2020	2021	Var 21/20
Chiffre d'affaires (en milliards de FCFA)	2 580	4 157	943	2 525	1 990	3 469	74,3%

Sources : Enquête DGEFP



LES SERVICES DE MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Selon la DGEPP, au terme du premier semestre 2021, une commande exceptionnelle émanant de l'administration publique avec paiement au comptant a permis de booster l'activité du segment «Réparation mécanique». Conséquence logique : le chiffre d'affaires s'est situé à 8,25 milliards de FCFA, soit une augmentation de 21,1% par rapport à la même période l'année d'avant.

Seulement, trois mois avant, à fin mars 2021 donc, l'activité de la mécanique générale a chuté de 22,6% comparativement à la même période de l'année précédente. En effet, de 4 051 milliards de FCFA, son chiffre d'affaires s'est établi à 3,1 milliards de FCFA. Cette baisse s'explique par la contraction des commandes en pièces détachées, la réduction des heures de travail et la fermeture de plusieurs entreprises en raison de la crise sanitaire.

L'on rappelle toutefois qu'en fin 2020, cette branche avait généré un chiffre d'affaires en hausse de 5,5% pour se

s'établir à 18,1 milliards de FCFA. Ce regain, explique la DGEPP, était dû à l'accroissement des commandes en pièces détachées émanant des entreprises évoluant dans les secteurs jugés prioritaires par le gouvernement.

Évolution de l'activité des services mécanique générale

	3T 2020	4T 2020	1T 2021	2T 2021	Premier semestre		
					2020	2021	Var 20/19
Chiffre d'affaires (en milliards de FCFA)	3 649	3 641	3 868	4 391	6 818	8 259	21,1%

Sources : Enquête DGEPP



Mais ... ENCORE!



MELYNA KOUSSOU

Quand l'audiovisuel devient un style de vie.

Présentatrice télé, animatrice, responsable d'une structure de coaching de prise de parole, blogueuse, employée et maintenant fondatrice d'une marque d'agro-alimentaire. Autant de casquettes pour une femme ambitieuse, Melyna Koussou est une de ces rares femmes qui a décidé de faire de toutes ces passions des réalités. Mère de trois enfants, nouvellement épouse, il faudrait bien plus que de simples agendas pour se fondre dans la peau de Melyna.

ENOROMI MAGAZINE

Nous vous avons connu sur le grand écran. Aujourd'hui, vous avez plusieurs cordes à votre arc : animatrice, responsable d'une structure de cuisine et aussi responsable d'une structure d'accompagnement en prise de parole. Comment vous en sortez vous au quotidien ?

Melyna KOUSSOU

Rire et rire encore. Honnêtement, je ne saurais dire comment je m'en sors. En effet, je touche à plusieurs métiers grâce à mon don de créativité. Aussi, je possède un autre don, celui de l'adaptation et la quête de la mi-perfection. La mi-perfection est un concept que j'ai créé qui permet d'accepter mes faiblesses et de les gérer, les dépasser pour arriver à quelque chose de bien. Et je l'applique dans tous les domaines de la vie : être une bonne épouse, une bonne mère, une bonne aînée, cercle suis l'aînée des petits fils de ma grand-mère, l'aînée de ma mère et de mon père, être un bon employé, une bonne Woman, MC, etc....DIEU me donne la force que je lui demande chaque jour pour accomplir tout cela.

ENOROMI MAGAZINE

Avec la pandémie, comment-avez-vous pu rentabiliser votre activité étant donné que les activités économiques étaient au ralenti ?

Melyna KOUSSOU

La Covid-19 a été horrible, mais reconnaissons que pour certains comme moi, nous avons eu le choix entre capituler et foncer droit devant. Personnellement, j'aime les défis personnels, je suis toujours en quête de ma mi-perfection (rires). Ainsi, j'ai dû me renouveler, apporter un service de proximité concernant mes légumes prêts à préparer, les SAVEURS D'ÉLODIE. Baisser les coûts de mes prestations de mariages, pour aider les mariés, mais aussi ajouter une offre magique pour les mariées, celle d'être leur wedding planner gratuitement, ce qui m'a permis d'animer pendant la crise plus d'une dizaine de mariages. J'ai aussi aider les entrepreneurs à faibles revenus en leur offrant mes services de blogging, de community management et business coaching via mon Whatsapp, à des prix défiant toute concurrence. En une phrase : je pousse, je serre.

ENOROMI MAGAZINE

Pouvez-vous nous dire quelle est l'activité qui vous prend le plus de temps et comment arrivez-vous à agencer votre planning ?

Melyna KOUSSOU

Je ne dirai pas une activité mais deux (2), car aujourd'hui mon emploi au PMUG, me prend du temps mais c'est un réel plaisir car j'y fais ce que j'aime : créer, gérer, planifier et organiser. La seconde, c'est la production audiovisuelle, je suis en lancement de mon talk show et vous avez la primeur de l'info, je reviens à l'écran tel que vous m'aimez avec une touche de glamour à la Oprah Winfrey. Ça représente quatre (4) ans de travail non



stop, ainsi que le retour de mon émission dédié à l'entrepreneuriat : Défis d'entrepreneurs.

ENOROMI MAGAZINE

Selon vous, quelle est la recette pour être une bonne animatrice télévisée ?

Melyna KOUSSOU

Il n'y a pas vraiment de secrets, je dirai. Il faudrait être née pour cela, travailler encore plus, être soi-même, servir les autres à travers ce métier, faire des autres des stars, se fondre avec les téléspectateurs et les invités. Apprendre, apprendre toujours des autres, se cultiver, se réinventer.

ENOROMI MAGAZINE

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur votre initiative Melyss&Co ? Comment faire pour être accompagné par votre structure ?

Melyna KOUSSOU

Melyss &Co est un groupe basé sur les activités de la communication, du marketing, du business coaching et des Relations publiques. Nous sommes ouverts à tous les budgets, car nous estimons que notre désir de donner est plus fort que notre désir de s'enrichir. Et de plus, un client satisfait, c'est dix (10) de trouver. Ainsi, il suffit de nous contacter, de présenter votre soucis et nous vous accompagnons avec votre budget. Chez nous le budget n'est pas un frein pour faire briller des entreprises, des personnalités et même des personnes de tous les horizons.

ENOROMI MAGAZINE

Outre la vie professionnelle, comment arrivez-vous à gérer la vie familiale ?

Melyna KOUSSOU

J'en ai un peu parlé plus haut, avec ma thérapie personnelle de la mi-perfection. J'ai au moins 20 cahiers, 5 agendas et 2 cahiers de textes (rires), tout cela me permet par activité personnelle et professionnelle de me fixer des objectifs, cela va des réunions à faire, aux tâches de ménages à organiser. Je liste tout, j'ai des post-it partout, et même un tableau de bord annuel à tenir, des To do-list. Et, surtout la prière, cette prière qui me connecte à DIEU, et me permet de lui demander force, sagesse et intelligence. Dieu mon rempart, mon conseiller, mon TOUT.

ENOROMI MAGAZINE

Que souhaiteriez-vous dire comme phrase de fin à toutes ces personnes qui pensent que mener plusieurs projets c'est ne pas savoir ce que l'on veut atteindre comme objectif ?

Melyna KOUSSOU

Beaucoup de gens jugent en mal, ce qu'ils ne connaissent pas ou des choses dont ils n'ont aucune maîtrise. Il y a des personnes appelées multi-potentielles. Ces personnes sont nées pour gérer, créer et réussir dans plusieurs domaines. Elles doivent juste être organisées, stables, patientes, travailleuses et dynamiques. Car, tout est possible à celui qui croit et celui qui s'en donne les moyens par le travail et qui devra sacrifier des « grooves » entre amis YES WE CAN.

Merci ENOROMI MAGAZINE pour votre intérêt pour ma modeste personne. ●

Propos recueillis par
Aude SHARYS



peut aussi s'isoler en occultant l'angoisse provoquée par la maladie, se coupant ainsi de ses émotions et arriver ainsi à parler avec un détachement stupéfiant de ses examens, traitements ou opérations diverses.

NE PAS INFANTILISER LE MALADE

La qualité de l'accompagnement d'un malade dépend de la qualité de la relation que l'on vivait auparavant, surtout au niveau du couple. Mais la maladie génère des pièges qu'il faut savoir éviter. Il est notamment primordial de laisser ou de restituer au malade sa capacité à décider. La maladie grave induit une série de deuils successifs pour celui qui en souffre : perte de son intégrité physique, perte éventuelle de son travail, altération de sa fonction au sein de la famille, diminution de son autonomie. Cette blessure narcissique est très éprouvante à vivre. Le malade doit donc toujours être considéré comme une personne à part entière, capable de prendre des décisions, ou, si son état ne le permet pas, qui doit être associée au maximum à ces prises de décisions. Faire des choix à sa place, ce n'est ni l'épargner ni le soulager, c'est l'infantiliser.

BÂTIR UN RÉSEAU AUTOUR DU MALADE

Une maladie grave est une épreuve souvent longue dans laquelle il est nécessaire d'avoir tout un réseau sur lequel s'appuyer. Le réseau des proches bien sûr, amis et parents. Un deuxième cercle, constitué des copains, des voisins. Et un troisième réseau, celui des soignants, ou des associations de soutien par exemple. Quand on vit la maladie d'un proche, plusieurs sentiments vous agitent : la peur, la douleur, la peine, mais aussi la colère d'une situation que l'on n'a pas choisie, que l'on subit. On en veut à l'autre d'être entraîné dans cette autre vie, de se voir soudain confronté à la souffrance, voire à la mort. Parler, maintenir une communication vraie avec celui que l'on aime et qui souffre, aide énormément et débouche souvent sur de véritables trésors : on se révèle l'un à l'autre, on s'apprend l'un à l'autre et l'on redécouvre ensemble l'essentiel. ●

Christian BOUA

► DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

COMMENT VIVRE LA MALADIE D'UN PROCHE ?

Un enfant, un parent ou un ami proche qui tombe gravement malade, cela touche tout l'entourage. Celui-ci bascule à son tour dans l'univers de la maladie. Comment traverser cette épreuve ? Comment aider au mieux celle ou celui qui affronte la maladie ? Ce n'est pas toujours évident, mais il faut absolument la bonne approche pour permettre à la personne malade de ne pas se sentir abandonnée ou à contrario un poids pour les siens.

Lorsque son enfant, son conjoint ou un parent proche tombe gravement malade, il faut être conscient que c'est toute la vie du couple, de la famille qui va basculer. La maladie impose en effet ses contraintes, ses rythmes, son univers, médical et hospitalier. Il est dès lors très important d'anticiper ces bouleversements afin de s'organiser, matériellement comme psychologiquement.

« BIEN » ACCUEILLIR LA MALADIE DE L'AUTRE

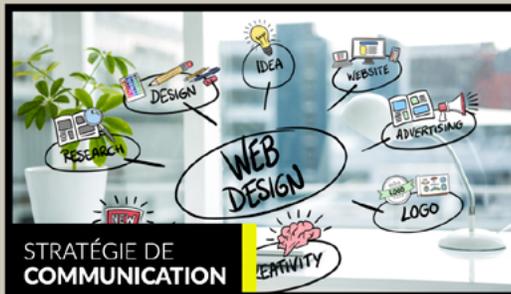
À l'annonce d'une maladie grave, s'enclenchent souvent des mécanismes puissants de protection. Le malade peut avoir tendance à minimiser ce qui lui arrive, voire y opposer un déni total. Il peut aussi opérer une profonde régression en refusant dès le départ de se battre, d'affronter le mal. Il

SERVICES PRESTIGES INTERNATIONAL



Relations publiques - Communication - Marketing

+241 62 26 26 00



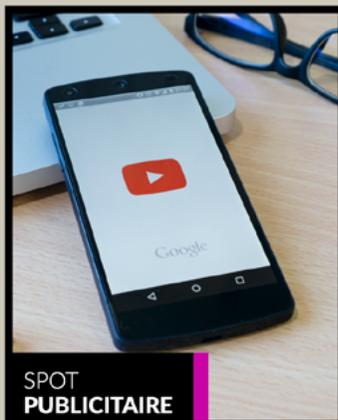
STRATÉGIE DE
COMMUNICATION



ÉDITION



GRAPHIC
DESIGN



SPOT
PUBLICITAIRE



RELATIONS
MEDIA/PRESSE

STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Mise en oeuvre
Elaboration des axes de
communication
Choix des canaux de
planification des actions
de communication

ÉDITION

Journaux d entreprises
Magazines
Rapports annuels

SPOT PUBLICITAIRE

Spot TV et Radio
Spot d'Affiche
Video

GRAPHIC DESIGN

Charte graphique
Identité visuelle
Marketing et Publicité

RELATIONS MEDIA/PRESSE

Plan media
Dossier de conference de presse
Communication digitale



► SPORT

DETTE DES CLUBS DE FOOTBALL

ERNST&YOUNG appelé à la rescousse pour un audit.

Évaluée à plus de 750 millions de francs CFA par l'Association nationale des footballeurs professionnels du Gabon (ANFPG), la dette due aux footballeurs par les clubs depuis plus de deux ans est à l'origine de la dégradation des conditions de vie des professionnels gabonais, particulièrement en ces temps de double crise économique et sanitaire. Pour y voir clair, en septembre 2021, le ministre des Sports, Franck NGUEMA, a fait l'annonce d'un audit de cette dette qui sera mené par le cabinet Ernest & Young. L'initiative suscite déjà beaucoup d'espoirs.

« Un épineux problème »

L'appel des acteurs du football national adressé aux autorités gabonaises pour exiger d'elles qu'elles tiennent leurs engagements à l'endroit des clubs et des joueurs n'est pas nouveau. Loin de là. Ces dernières années, l'ANFPG n'a littéralement fait que ça. En mars 2021, lors d'une énième interpellation, Remy EBANEGA avait encore jugé préoccupante la question de la dette de l'État vis-à-vis du monde footballistique. Il semble avoir été entendu et peut-être que ses attentes trouveront satisfaction au plus vite. C'est, en tout cas, ce qu'il espère depuis l'annonce par le gouvernement d'un audit.

« C'est un épineux problème qui perdure depuis cinq ans. Savoir aujourd'hui qu'il va définitivement trouver une solution est encore plus satisfaisant, parce que nous

constatons que le ministre des Sports met en pratique ses engagements pour essayer de réformer le National-Foot 1 et 2 », a-t-il déclaré à la suite de précédentes promesses du ministre des Sports, Franck NGUEMA.

Plus de 750 millions de francs CFA de dette !

Depuis quelques années le football professionnel au Gabon est entaché par plusieurs maux qui l'empêchent de décoller comme le souhaitait le président de la République au moment de lancer la première édition du championnat national gabonais professionnel en 2012. Parmi ces maux, le non-paiement des salaires des joueurs par les clubs qui accusent l'État de ne pas avoir tenu ses engagements à leur endroit. Une dette due aux clubs (et donc aux joueurs, dans la mesure où l'État s'était également engagé à payer une partie de leurs salaires) durant les saisons 2016/2017 et 2017/2018 que l'Association nationale des footballeurs professionnels du Gabon (ANFPG) et la Ligue nationale de football (LINAFA) ont évalué à plus de 750 millions de francs CFA.

Ces chiffres, l'administration du Sport, notamment le ministre de tutelle, Franck NGUEMA, a souhaité les regarder en profondeur. Pour ce faire, il a sollicité l'appui technique du cabinet d'audit international Ernst & Young qui a pour tâche principale d'évaluer cette créance qui ne repose sur aucun contrat et aucun document.

Au moment où, le ministre des Sports a annoncé sa décision de faire intervenir le cabinet international d'audit Ernst & Young dans le processus d'évaluation de la dette des clubs le 10 septembre dernier, la communauté footballistique s'est félicitée de cette décision courageuse qui viendrait aider à régler un problème qui n'a que trop duré. Cette dette a été mise en lumière par le principal syndicat des footballeurs au pays et fait suite aux nombreuses récriminations des acteurs du terrain qui ont sollicité auprès de la Confédération africaine de football (CAF) et de la Fédération internationale de football association (FIFA) un suivi et un accompagnement.

À la suite nombreuses médiations entre les instances de gestion du football africain et mondial auprès de la Fédération gabonaise de football (Fegafoot), de la LINAFA qui se sont avérées infructueuses, le ministre des Sports a donc voulu marquer sa volonté de clore définitivement ce chapitre avant le démarrage de la nouvelle saison qui se profile.

La tâche du cabinet Ernst & Young

De ce fait, le cabinet d'audit aura pour charge de :

- Identifier les clubs et les footballeurs éligibles à ces dettes ;
- Recueillir les états de salaire de chaque club pour le compte des saisons sportives 2016/2017, 2017/2018 et 2019/2020 ;
- Récupérer les contrats des joueurs durant les saisons 2016/2017, 2017/2018 et 2019/2020 auprès des instances compétentes (FEGAFOOT et LINAFA) ;
- Recueillir les factures liées aux dépenses de restauration, d'hébergement et de transport des clubs durant les saisons sus mentionnées ;
- Vérifier l'authenticité des sommes et des montants annoncés par les clubs.

Ce travail préalable qui repose sur des actions de terrain et sur la collaboration des acteurs du football (syndicat des footballeurs, Ligue nationale, fédération, etc.), semble-t-il, est confronté à un problème majeur : l'absence de contrats et de documents démontrant une certaine relation entre les clubs et les joueurs.

Un audit semblable avait déjà été mis en place sous la houlette de la CAF et de la FIFA entre 2019 et 2020, sous la forme d'une commission ad hoc présidée par le directeur de cabinet du ministre des Sports et les services techniques dudit ministère, et malheureusement aucune vraie avancée n'a été constatée.



L'un des problèmes majeurs reste la non-existence des contrats des footballeurs qui accusent les clubs de ne pas leur avoir fourni lesdits documents durant les périodes incriminées. Les clubs, pour leur part, estiment que dans leur processus d'homologation, la Ligue nationale devrait les avoir en leur possession. La Ligue quant à elle dit n'avoir aucun contrat et se retrouve incapable d'en fournir et la Fédération gabonaise de Football qui est chargée de produire des licences pour participer aux championnats nationaux sous réserve de contrats n'en a pas non plus en sa possession.

Cet audit inédit au Gabon, qui plus est dans un secteur qui n'en a jamais connu et dont le cabinet n'imagine pas les difficultés sera un exercice fastidieux et surtout permettra de mettre à nu des pratiques insoupçonnées qui ont la dent dure. L'expérience, le sérieux et les méthodes de travail reconnues à l'international de ce cabinet international aideront l'État sans nul doute à voir clair dans un secteur qui a englouti plus de 4 milliards de FCFA depuis l'avènement de l'ère professionnel au Gabon. ●

Mike DOUSSENGUI

► CULTURE

SAMANTHA BIFFOT

Le saint Graal au Fespaco reste l'Étalon !

Primée courant octobre 2021, lors de la 27^e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou dans la catégorie des meilleures séries télévisées, Samantha BIFFOT, qui en est à son deuxième prix huit ans après le premier, en veut plus. La jeune réalisatrice gabonaise vise l'Étalon d'or de Yennenga, consécration ultime du Fespaco. En attendant, elle nous parle de ses projets, dont une future participation au Festival de Cannes avec un film en compétition.

ENOROMI MAGAZINE

Vous avez obtenu récemment le 2^e prix dans la catégorie 'Meilleures séries télé' au Fespaco avec «Mami Wata : le mystère d'Yveza». Que signifie cette nouvelle distinction pour vous ?

Samantha BIFFOT

Ce deuxième est une consécration pour moi, d'autant que la première fois que j'ai été primée, c'est en 2013, avec la série «L'œil de la cité». Mais en plus d'être une consécration, ce prix me crédibilise dans la profession, de même qu'il me conforte dans l'idée que, peut-être, je fais du bon travail.

ENOROMI MAGAZINE

Peut-on dire que Samantha BIFFOT est désormais bien cotée au Fespaco après ses prix de 2013 et 2021 ?

Samantha BIFFOT

On va dire « oui ». Mais à la rigueur, bien cotée dans la catégorie 'Séries télé'. Il n'empêche que le saint Graal au Fespaco, ça reste l'Étalon d'or de Yennenga. Et à ce niveau-là, je considère que je n'ai rien fait du tout, que j'ai encore beaucoup de chemin à faire, premièrement en proposant déjà un long-métrage, deuxièmement que celui-ci soit nominé au Fespaco, et troisièmement qu'il gagne l'Étalon (rire).

ENOROMI MAGAZINE

Que raconte «Mami Wata : le mystère d'Yveza» ?

Samantha BIFFOT

La série raconte l'histoire d'une journaliste qui a quitté sa ville natale au Gabon pour des raisons un peu obscures et mystérieuses et qui s'est juré de ne plus jamais revenir. Seulement, quand son frère de 15 ans disparaît mystérieusement, elle décide de revenir malgré elle pour faire face à son passé et tenter de retrouver son petit frère. Et à son retour, on retrouve le corps de l'adolescent ainsi que d'autres, morts flottant sur une lagune environnante. Personne ne sait qui ils sont et d'où ils viennent. Évidemment, dans cette ville entourée par des eaux, le nom de Mami Wata est sur toutes les lèvres. Le personnage nommé Olwina va donc devoir mener son enquête et faire face aux ombres



MAMI WATA

LE MYSTÈRE D'IVEZA

de son passé et de cette ville pour pouvoir retrouver son frère.

ENOROMI MAGAZINE

Pourquoi le choix de cette thématique ?

Samantha BIFFOT

C'est en réalité une demande de Canal+ qui voulait faire une série autour de Mami Wata. Or, la chaîne savait que j'écrivais déjà un long-métrage sur cette thématique. Ils m'ont donc naturellement proposé d'en faire plutôt une série. Et pourquoi le choix de cette entité ? J'avoue qu'elle m'a toujours fascinée et effrayée. J'imagine donc que j'essaie d'exorciser des peurs à travers ce film.

ENOROMI MAGAZINE

Votre série sera diffusée en novembre sur Canal+ Afrique. On se doute bien que c'est une fierté pour la jeune réalisatrice que vous êtes ?

Samantha BIFFOT

Bien sûr que c'est une fierté. Le label 'Création' de Canal+ est quelque chose d'assez culte et mythique du côté de la France comme en Afrique notamment avec des projets tels que « Invisibles » ou « Sakho et Mangane » qui sont des séries de qualité. Oui, c'est toujours une

fierté en tant qu'auteure qui admire les créations originales de Canal+ qu'elles soient en France ou en Afrique.

ENOROMI MAGAZINE

À quoi doivent s'attendre les téléspectateurs ?

Samantha BIFFOT

Les téléspectateurs doivent s'attendre à un polar bien sombre avec une touche de mystique, et avec un rythme plus lent, en tout cas, pour les deux premiers épisodes, auquel ils ne sont pas forcément habitués. Mais il s'agit d'un rythme qui permet d'asseoir une atmosphère et une ambiance, parce que « Mami Wata : le mystère d'Iveza », c'est avant tout ça : l'atmosphère et l'ambiance.

ENOROMI MAGAZINE

Avec Pacôme Nkoulou, vous avez été un des rares représentants du Gabon au Festival de Cannes en mai 2021. Ça a dû être une grande responsabilité et une belle expérience pour vous. Dites-nous.

Samantha BIFFOT

En effet ! Nous avons participé au Festival de Cannes cette année à travers le programme baptisé « Fabrique des cinémas du monde », et on nous a effective-

ment précisé que nous étions les seuls Gabonais à y participer. Mais si cela a été une grande responsabilité pour nous ? Pas encore, parce que le film ne s'est pas encore fait. Mais c'est vrai que ça nous a mis une grosse pression, d'autant qu'il y a des films qu'on voudrait bien faire. C'est-à-dire qu'il faudrait qu'on revienne, mais cette fois avec un film en compétition.

ENOROMI MAGAZINE

L'année 2021 tire à sa fin. On suppose que vous vous accorderez quelque temps de repos. Quelle est la suite de votre aventure cinématographique ? Déjà sur un projet ?

Samantha BIFFOT

Pour la suite, je suis déjà sur quelques projets. C'est un métier pour lequel on est toujours bien avisé d'avoir trois ou quatre projets sur le feu. Et c'est le cas. J'ai quatre projets sur le feu, qui avancent chacun à leur rythme. Lequel sortira en premier ? Ça, je ne le sais pas encore. Je suis d'ailleurs actuellement en tournage (sourire). ●

Propos recueillis par
Griffin ONDO

► DÉCOUVERTE

Église Sainte Anne du Fernan-Vaz

Le joyau du Révérend Père BICHET.



L'aventure missionnaire des Pères de la Congrégation du Saint - Esprit au Gabon a doté le pays de monuments emblématiques illustrant la piété de leurs bâtisseurs. L'histoire de la mission catholique Sainte Anne est aussi riche que celle de la carrière ecclésiastique du Père Marie-Georges BICHET à l'origine de son érection. L'installation des missionnaires sur la pointe Igumbi de la lagune Fernan-Vaz fut un moment particulier pour le peuple Nkomi.

Le Missionnaire qui est devenu « roi des Nkomi », c'est ainsi que la mémoire collective se souvient affectueusement du Père Marie-Georges BICHET. Né dans une famille bourguignonne, le 5 mai 1855, très jeune, il présente un

intérêt pour les ordres. En 1871, à 16 ans, le jeune orphelin intègre l'institution Sainte-Marie de Besançon, dirigée par les Frères de Marie. Il y rencontre son mentor M. HEYBERGER, qui fut d'une heureuse influence sur lui. De ce séjour, une homélie de Monseigneur Louis-Gaston de SÉGUR fit développer « peu à peu dans son âme le germe de la vie religieuse et apostolique ». C'est ainsi qu'il finit par intégrer le scolasticat des Pères du Saint-Esprit à Langonnet où il reçut à 21 ans les Ordres Mineurs, le 19 mars 1876, après l'obtention de son baccalauréat et fut ordonné prêtre le 27 octobre 1878.

Une date mémorable pour sa mère qui, pieuse, fit une offrande d'un service liturgique complet pour la célébration des offices à la chapelle. Lors de sa profession religieuse à la Congrèga-

tion du Saint-Esprit à Chevilly, le 24 août 1879, le Père BICHET manifesta son désir d'être envoyé en mission. De Cardiff, il embarqua pour le Gabon, le 20 novembre 1879, et débarqua à Libreville en avril 1880. Il fut tour à tour à Saint Paul de Donguila et Saint François Xavier de Lambaréné.

Puis, il rejoint avec le Père Davezac à la seconde mission d'exploration de Pierre SAVORGNAN DE BRAZZA de 1883 à 1887. Il participa à la fondation de la Mission Saint Pierre-Claver de Mulundu (rebaptisé Madiville puis Lastoursville). Début 1887, épuisé par l'expédition, le Père BICHET regagne Libreville. C'est à ce moment que la providence le conduira au Fernan-Vaz.



Le vœu d'une mission catholique

De l'épuisant voyage sur l'Ogooué, en regagnant Libreville, le Père BICHET, qui dès son arrivée au Gabon avait suivi la consigne qui sollicitait l'apprentissage des langues locales avec « beaucoup de zèle en six mois » au bénéfice de l'évangélisation, apprit la nouvelle de la requête des Nkomi de bénéficier de l'installation d'une mission catholique sur la lagune Fernan -Vaz. Le chef ETENO NKANGUE fit expressément le voyage de Libreville pour exprimer au préfet apostolique, Monseigneur Pierre-Marie LE BERRE, le vœu de ses populations de voir s'implanter dans leur circonscription une Mission Catholique.

Ainsi, à la suite des consultations avec la curie, Monseigneur LE BERRE désigna le père BICHET responsable de l'entreprise missionnaire assisté du père BULEON, nouvellement débarqué. Mgr LE BERRE dédicâça la future mission à Sainte-Anne. « C'est à cette œuvre deve-

nue depuis l'une des plus importantes du Vicariat, que sera désormais consacrée sa vie [Père BICHET] tout entière ». Le Père BICHET partit alors avec le Père BULEON pour le Fernan-Vaz, où il fonda le 7 mars 1887 la Mission Sainte-Anne, sur la pointe Igumbi, achetée en 1883 par le Père NEU.

Un fruit de la foi

La chapelle de la Mission Sainte-Anne est le fruit de la foi. La foi d'une mère en Dieu et son amour pour son fils parti vers des contrées lointaines pour apporter l'Évangile aux nations. En effet, l'opiniâtreté du Père BICHET à doter sa mission de toutes les infrastructures nécessaires à l'accomplissement de sa mission finit par déteindre sur madame BICHET, sa mère. Qui entreprit de faire bâtir un édifice tout en fer à la Mission Sainte-Anne. La commande fut faite aux ateliers de Gustave EIFFEL. C'est ainsi que de mémoire, il est dit que la chapelle de Sainte Anne du Fernan-Vaz a été bâtie avec les restes du matériel

en fer issu de la construction de la tour EIFFEL. En 1889, le missionnaire parti pour la France où sa présence était requise pour le suivi des travaux de fabrication des éléments. De retour en 1890, la chapelle fut inaugurée le 16 août 1891.

De 1887 à 1890, l'existence du Père Marie-Georges BICHET fut confondu à celle des Nkomi. Témoignant de leur hospitalité légendaire, il fut adopté comme un des leurs. Ils l'élevèrent en dignité selon leur coutume. À sa mort, affaibli par de sévères rhumatismes, le 28 décembre 1890 à Cannes, il portait le titre de « Renima », titre porté par l'oncle du premier « Rengondo », « à une époque incertaine, sans doute au début du XIX siècle » selon François GAULME. La dépouille du Père BICHET fut retournée à Sainte Anne du Fernan-Vaz sa dernière demeure. ●

ZOOM SUR ...



AGRIVIE

Un souffle nouveau pour l'agriculture nationale.

Étudiant en fin de cycle ingénieur à l'Institut national supérieur d'agronomie et de biotechnologies, option production végétale, Dave ONGOUORI est un jeune entrepreneur gabonais qui compte à son actif plusieurs médailles à des concours internationaux, à l'instar de la FIJEV 2019, AFRICA AGRI FORUM AWARDS 2019 & INOVATHON 2020. Aujourd'hui, il est la tête d'AGRIVIE, une entreprise agricole basée à Franceville, dans la province du Haut-Ogooué, précisément.

ENOROMI MAGAZINE

Comment vous est venue l'idée de créer AGRIVIE ?

Dave ONGOUORI

Savoir que ce que je fais avec passion peut me rendre autonome financièrement, et nourrir la volonté de montrer l'agriculture sous un autre jour ont été des éléments clés de la création d'AGRIVIE. Car au Gabon, l'image qu'a la population de l'agriculture reste encore mitigée. Il faut donc changer cette donne. AGRIVIE est aussi une manière pour nous de rendre au Gabon ce qu'il nous a donné en participant au développement agricole du pays.

ENOROMI MAGAZINE

La Covid-19 aux portes du monde, comment avez-vous pu rentabiliser vos activités du sol ?

Dave ONGOUORI

Au début, c'était difficile du fait des mesures barrières qu'il fallait respecter. Les restaurants et commerces étant fermés, les produits s'écoulaient de moins en moins, il a donc fallu s'adapter en optant pour d'autres stratégies comme les livraisons à domicile.

ENOROMI MAGAZINE

Outre la branche d'Agriculture, vous exercez également dans la branche Conseil. Pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

Dave ONGOUORI

Nous savons tous que l'État ne peut pas tout faire, et que tout le monde n'a pas la possibilité, sinon les moyens, de faire des études uni-



versitaires. Forts de ce constat, nous avons mis en place au sein d'AGRI-VIE des programmes de formations & conseils adaptés pour les jeunes, hommes et femmes sans distinctions. Ces programmes permettent de former des personnes à devenir entrepreneurs agricoles pour ceux qui ne le sont pas encore, et de renforcer les capacités de ceux qui y sont déjà afin d'apporter un souffle nouveau à l'agriculture et de résorber le phénomène du chômage particulièrement chez les jeunes.

ENOROMI MAGAZINE

Pourquoi avoir fait le choix de Franceville pour le développement de votre activité agricole ? D'autres villes et provinces ne vous intéressent-elles pas ?

Dave ONGOUORI

Le fait d'avoir étudié à l'Institut national supérieur d'agronomie et de biotechnologies qui se trouve à Franceville m'a permis de m'installer rapidement. Mais étant Gabonais, nous n'hésiterons pas à embrasser les autres provinces dans le futur.

ENOROMI MAGAZINE

Quelles sont les raisons pour lesquelles vous avez décidé de devenir un entrepreneur ?

Dave ONGOUORI

C'est le fait d'aimer le métier de la terre combiné aux nombreux avantages que cela comporte, y compris sur le plan financier, qui m'a décidé à me lancer. Le choix a été vite fait.

ENOROMI MAGAZINE

Quel conseil donneriez-vous à tous ceux qui hésitent encore à entreprendre particulièrement dans le secteur de l'agriculture ?

Dave ONGOUORI

Le fait que les choses ne soient pas encore bien développées au Gabon permet à tous et à chacun de trouver son compte dans un quelconque domaine. Il y a encore beaucoup à faire au Gabon. Il n'y a certes pas d'emploi, mais il y a le travail. Chacun a encore la possibilité de se faire un nom, y compris dans le secteur dans lequel j'exerce. ●

Propos recueillis par
Aude SHARYS

► INTERNATIONAL

LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE AFRICAINNE

Un pari à haut risque



Lancée en 2012 lors de la XVIII^e session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine, la Zone de libre échange continentale est entrée dans sa phase pratique depuis le 1^{er} janvier 2021. Ratifiée par plus de la moitié des pays membres de l'organisation panafricaine, sa mise en œuvre n'en reste pas moins fastidieuse en raison des nombreux obstacles qui l'entourent. Quels sont les défis qui attendent cet accord et quels sont les moyens dont disposent les États pour l'aboutissement de cet ambitieux projet ? Décryptage.

Un lancement retardé en raison de la Covid-19

Après une année de paralysie due aux effets de la pandémie du SARS-COV-2, l'économie mondiale semble être repartie. Les multiples politiques de relance commencent à porter leurs fruits, et ceci en dépit des craintes liées aux menaces de nouvelles vagues de contamination. Pour le continent le moins touché sur le plan sanitaire de la planète, le temps semble être venu de relancer les projets qui avaient été suspendus au moment de l'arrivée du Covid19. Parmi ces projets, le plus important est sans aucun doute le projet relatif au lancement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

L'accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine qui a été signé le 21 mars 2018 est officiellement entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021. La mise en œuvre de cet accord est partie d'un constat à savoir la faiblesse des échanges commerciaux entre pays africains qui ne représentent que 16% seulement contre environ 70% entre l'Europe et l'Asie. La ZLECAf a donc pour ambition de dynamiser les échanges intra-africains, car le continent représente un marché potentiel de plus de 1,2 milliard de consommateurs en 2021 et qui, selon les estimations, pourrait atteindre 2,5 milliards en 2050.

Cet accord vise également à accélérer l'intégration sous régionale qui reste timide dans certaines sous-régions. Elle vise en outre à rendre les pays africains plus compétitifs et à mettre ainsi fin aux zones d'influence à l'avantage des pays exportateurs de biens et de services du reste du monde. Elle favorisera aussi la mise à niveau des compétences locales en vue de l'industrialisation du continent et une mise à jour des textes juridiques applicables dans les États qui prendront désormais en compte ces nouvelles formes de moyens d'échange.

Des échanges intracommunautaires encore très faibles

La réalité des échanges est tout autre à l'heure actuelle. La taille des marchés dans les ensembles régionaux encore modestes ne permet pas encore d'obtenir des économies d'échelle raisonnablement significatives. En outre, des structures économiques proches, aux activités parfois similaires, n'ont que peu de biens complémentaires à échanger. Pour échanger, il faut des complémentarités. Par exemple, la Côte d'Ivoire ne vend pas son cacao au Mali qui en retour ne lui vend pas son or ; le Kenya n'exporte pas ses fleurs coupées à l'Éthiopie qui en produit aussi.

Le cas de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) est typique de cette absence de complémentarité. Les pays ont des économies extractives de matières premières. Les industries sont peu ou pas inexistantes. Même l'appartenance commune pour six de ses membres à la zone CFA, supposée faciliter les échanges intracommunautaires, n'a guère d'influence, puisque la part du commerce entre les pays membres demeure inférieure à 10 %.

La mise sur orbite de cet embryon de marché unique à l'échelle africaine est due en grande partie au volontarisme du chef de l'État rwandais Paul KAGAME qui avait dirigé l'Union africaine en 2018. Selon les termes de l'accord, la ZLECAf vise donc à créer un marché unique pour les marchandises et les services par la promotion de la liberté de circulation des personnes, de créer un marché africain des capitaux en facilitant les investissements qui s'appuient sur les initiatives des États et les communautés économiques régionales (CER) et de poser les bases de la création d'une union douanière et monétaire continentale.

Ainsi, ce projet de zone de libre échange doit regrouper un ensemble de régions qui intègrent le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en incluant l'union du Maghreb arabe et les pays la Communauté des États sahélo-sahéliens. À ce jour, 39 États sur les 54 que compte le continent ont déjà ratifié cet accord dont le secrétariat exécutif siège à Accra, au Ghana.

Une construction par agrégats

La ZLEC base sa construction par une fusion progressive des grands ensembles économiques du continent africain. Elle vise à capitaliser les acquis existants en matière de libéralisation et d'intégration régionales et à les consolider afin, à terme, d'arriver à un niveau égal sinon supérieur à l'échelle du continent. Une perspective qui s'inscrit donc sur du long terme et qui passe nécessairement par la consolidation puis par la synchronisation des socles régionaux existants.

L'économie du continent africain possède un PIB cumulé de plus de 3000 milliards de dollars. Les pays africains regorgent d'innombrables ressources dont l'essentiel est exporté afin de servir de matières premières aux pays industrialisés. Les géants économiques par leur taille sont tous présents dans cet accord : au Nord avec l'Égypte et le Maroc, à l'Est avec le Kenya, au Sud avec l'Afrique du Sud, au Centre avec la République Démocratique du Congo et le Cameroun. Même le Nigéria, première économie du continent, qui était réticent au lancement du projet en 2015 a fini par entrer dans l'accord le 5 décembre 2020. Ainsi ces pays à fort potentiel économique sont appelés à restructurer leurs économies afin d'accroître

la compétitivité de leurs entreprises, de relever les volumes des échanges et ainsi diffuser la croissance dans les pays limitrophes.

Des réformes politiques et économiques préalables

Concrètement, les réformes indispensables à mettre en œuvre dans les États concernent quatre axes : la transformation des structures socioéconomiques qui sont encore des vestiges de l'époque coloniale afin de les sortir du simple modèle encore basé sur l'exportation des matières premières ; la réforme des politiques fiscales et parafiscales par la suppression des taxes inutiles, sans véritables apports pour la trésorerie des États et qui alourdissent les charges d'exploitation des entreprises ; la modernisation des administrations publiques afin de les rendre plus efficaces ; la liquidation des entreprises publiques en faillite parallèlement à la mise en œuvre de fonds souverains par les États qui prendraient des participations dans des secteurs économiques porteurs ou stratégiques.





Mais fondamentalement, il s'agira de revoir le modèle économique libéral qui a fait le plus de mal à nos États en rendant nos administrations publiques faibles, inefficaces et inefficaces. Les excès du marché contraignent nos pays à brader leurs ressources plutôt qu'à en tirer un prix juste. Les politiques libérales telles que préconisées par les bailleurs de fonds ne peuvent pas s'appliquer raisonnablement à nos économies d'où la nécessité de les revoir afin de les adapter à nos réalités socioéconomiques. Ce ne sont pas les sociétés qui doivent s'adapter aux économies, mais c'est plutôt l'inverse.

Les enjeux liés au secteur agricole

Le secteur agricole représente l'enjeu le plus important de cet accord. Plus de la moitié des Africains vivent dans des zones rurales où l'agriculture re-

présente la principale activité. Mais les productions nationales peinent à satisfaire à la demande en raison des faibles rendements vivriers et les pays sont contraints d'importer des denrées alimentaires. Les importations alimentaires représentent près de 40 milliards de dollars annuels.

Les objectifs de la ZLECAf sont donc la mise en place d'une politique agricole commune, la professionnalisation de la filière en intégrant les agriculteurs informels dans des coopératives, l'organisation des commerces interrégionaux des denrées alimentaires, des produits transformés et d'intrants agricoles. En effet le secteur agricole dans sa branche vivrière évolue actuellement sans marché structuré, sans autorité de régulation, sans contrats de production et vente, sans titrisation des stocks. Les rendements qui sont de 2,7t/hectare pour le maïs et de 1,6t/hectare pour le riz en Afrique subsaharienne en 2020 sont de 12t/hectare aux États-Unis pour le maïs et de 12,4t/hectare pour le riz en Australie.

L'Afrique est à la croisée des chemins de son développement. Pour face aux enjeux stratégiques mondiaux du moment autour de l'intelligence artificielle, les objets connectés, les véhicules autonomes, l'impression en 3D, la nanotechnologie ou de la biotechnologie, la réponse au progrès économique et scientifique doit être panafricaine. La ZLECAf permettra donc la mutualisation des ressources et des moyens des États à travers les pôles de développement économique que sont nos composantes communautaires. C'est la voie choisie par les pays africains pour prendre part à la compétition internationale de la mondialisation. ●

Jean Paul Augé OLLOMO



SOTRADER GABON®

SOCIETE DE TRANSFORMATION AGRICOLE ET DEVELOPPEMENT RURAL

2 ans
déjà



DU
MARCHE GRAINE
LAC BLEU



SCG-Ré

Le Réassureur **CENTRAL**

ACTIVITÉS

Assurances Non-vie

RC Générale | RC des Mandataires Sociaux
Professions Libérales | RC Automobile
Individuelle Accident | Transports | Marine
Non-Marine | Aviation | Risques Pétroliers
et Gaziers | Risques Techniques

Assurances Vie

Grande Branche | Prévoyance
Groupe Emprunteur
Groupe Décès



- 📍 2080, Boulevard de l'Indépendance / Immeuble du Bord de Mer
1er étage / Palier gauche
- ✉ B.P. : 6757 Libreville Gabon Email : infos@scg-re.ga
- ☎ Tél. : (+241) 011 74 80 80 - 011 74 80 81 - 011 74 80 83 - 011 74 80 84 - 011 74 80 85
- 📠 Fax : (+241) 011 74 80 82
- 🌐 Site web : <https://scg-re.ga>  SCG-Ré



« S'investir avec passion et efficacité au service d'un monde durable. »